



2020

Rapport de gestion



Photomontage de couverture :

Luc Schangel, gestionnaire Ressources humaines,
Neuchâtel (à gauche)

Eva Kaufmann, conseillère à la clientèle à l'Espace clients,
Neuchâtel (à droite)

Rapport de gestion 2020
Thème visuel

Des femmes et des hommes

Des visages différents, des métiers variés, mais surtout des collaboratrices et collaborateurs de la Banque Cantonale Neuchâteloise qui ont fait preuve d'une solidarité de chaque instant pour permettre à la banque de poursuivre ses activités, considérées comme essentielles par les autorités.

Alors, au-delà des chiffres et des résultats 2020, par son iconographie, ce rapport de gestion relate la pandémie et rend hommage au personnel de la BCN.

Réalisés par le photographe chaux-de-fonnier Pablo Fernandez, ces portraits, tantôt masqués, tantôt non, mettent en lumière le capital le plus précieux durant cette année de crise : l'humain.

Rapport de gestion **Sommaire**

00 Introduction

Des femmes et des hommes	01
Sommaire	02
Chiffres-clés	04
En un clin d'œil	05
Message du Président et du Directeur général	06

01 Revue 2020



Introduction	12
Revue de l'année 2020	13
< Clientèle individuelle	17
< Clientèle entreprises	18
< Private Banking et Asset Management	19

02 Portrait



Introduction	22
Votre banque, statut et mission	23
Engagement	24
< Valeurs	24
< Charte éthique BCN	26
< Responsabilité sociale d'entreprise	29
< Social – Ressources humaines	30
< Développement durable	31
Contribution à la vie du canton	32
< Sponsoring et soutien	33
< Prix et Fondation	34

03 Reflets conjoncturels



Introduction	38
Economie mondiale	39
Economie suisse	43
Economie neuchâteloise	44
Marché immobilier	45

2020

04 Gouvernance d'entreprise



05 Exercice annuel



06 Rapport de l'organe de révision



Missions_____	49	Comptes annuels_____	66	Rapport_____	92
Conseil d'administration_____	50	Annexe du boucllement_____	71	Ancrée dans la région_____	94
Direction_____	58	Informations se rapportant au bilan_____	78	◀ A votre service_____	94
Rémunération, participations et prêts_____	63	Informations se rapportant aux opérations hors bilan_____	87	◀ Adresses_____	95
Organe de révision bancaire_____	63	Informations se rapportant au compte de résultat_____	88		
Politique d'information_____	63				

138^e rapport de gestion

Chiffres-clés

	<i>en millions CHF</i>	2020	2019	Evolution en %*
Bilan				
Somme du bilan		11'512	11'564	-0,5
Prêts à la clientèle		8'947	8'871	0,9
Avoirs de la clientèle		6'491	6'407	1,3
Fonds propres (après emploi du bénéfice)		890	857	3,9
Ratio CET1 (fonds propres de base durs)		18,5	17,2	7,4
<hr/>				
	<i>en milliers CHF</i>			
Produits et charges				
Opérations d'intérêts		98'514	96'663	1,9
Opérations de commissions et des prestations de service		26'331	26'327	0,0
Opérations de négoce		7'196	11'455	-37,2
Autres résultats ordinaires		2'835	3'957	-28,4
Charges		66'181	67'569	-2,1
<hr/>				
	<i>en milliers CHF</i>			
Résultats				
Produits		141'202	138'750	1,8
Résultat opérationnel		62'152	64'360	-3,4
Bénéfice de l'exercice		41'529	40'572	2,4
<hr/>				
	<i>en milliers CHF</i>			
Répartition du bénéfice				
Rémunération totale à l'Etat de Neuchâtel		29'000	28'000	3,6
- dont intérêt sur capital de dotation CHF 100'000'000.- à 5%		5'000	5'000	0,0
Attribution en fonds propres		33'022	38'341	-13,9
<hr/>				
	<i>en %</i>			Variation
Rentabilité				
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		7,0	7,5	-0,5
Ratio coûts/revenus		49,1	48,8	0,3
<hr/>				
Notre présence				
Nombre de points de vente		12	12	0
Nombre de bancomats et d'appareils de versement		57	57	0
<hr/>				
Evolution du personnel				
Nombre de collaborateurs		305	305	0
Nombre de postes de travail à 100%		269,5	270,9	-1,4
Nombre d'apprentis		21	22	-1

* Dans ce tableau et les suivants, les évolutions en % sont toujours calculées sur les chiffres non arrondis, ce qui explique certaines différences avec les valeurs arrondies présentées dans les colonnes précédentes.

En un clin d'œil

CHF 11'512 millions

Somme du bilan

-0,5%



CHF 41,5 millions

Bénéfice
de l'exercice

+2,4%



CHF 29 millions

Rémunération
de l'Etat

+3,6%



CHF 6'491 millions

Avoirs de
la clientèle

+1,3%



CHF 890 millions

Fonds propres

+3,9%



CHF 8'083 millions

Hypothèques

+1,7%



« La solidarité que l'on a pu louer dans divers domaines a également été très fortement vécue au sein de la communauté des collaboratrices et collaborateurs de la banque. »

Jean Studer



Jean Studer
Président du Conseil d'administration

Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général

Message du Président et du Directeur général

Chères Neuchâteloises,
Chers Neuchâtelois,
Chères clientes, chers clients,

«Particulière», «pénible», «compliquée», «frustrante», «difficile» sont des qualificatifs souvent dits et entendus pour qualifier l'année 2020. Elle aura effectivement été tout cela. Pour tout le monde d'abord, en raison des restrictions imposées dans nos contacts avec les autres, même les plus proches, et dans notre mode de vie. Ensuite pour celles et ceux, nombreuses et nombreux, qui ont été atteints dans leur santé, et parfois gravement. Enfin, pour toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, œuvrent à la bonne marche de la vie en communauté.

Pour contenir la pandémie, les autorités ont imposé un brutal coup de frein, quand ce n'était pas l'arrêt pendant plusieurs semaines, à de nombreuses activités économiques, comme la restauration, le commerce de détail ou l'industrie du divertissement pour ne citer qu'elles. D'autres pans importants de notre société ont également été touchés. Nous pensons en particulier au secteur de la formation, essentiel pour l'avenir du pays, comme à ceux de la culture et du sport.

La Banque Cantonale Neuchâteloise s'était préparée à affronter une crise sanitaire et économique. Ainsi, et même au plus fort des vagues de l'épidémie, elle a continué à offrir tous ses services à la population et aux entreprises neuchâteloises, et même parfois plus, comme par exemple la délivrance d'espèces à domicile. Bien sûr, il a fallu s'adapter, modifier le dispositif au jour le jour, réinventer la proximité, mais la présence forte de la BCN sur l'ensemble du territoire cantonal a encore eu plus de sens en 2020.

La solidarité que l'on a pu louer dans divers domaines a également été très fortement vécue au sein de la communauté des collaboratrices et collaborateurs de la banque. C'est grâce à leur engagement sans faille, à leur flexibilité et à leur volonté d'assurer la mission de soutien de la banque cantonale que l'année 2020 a pu se dérouler dans de bonnes conditions. Par son iconographie, ce rapport de gestion tenait à le signaler et, ainsi, à leur rendre hommage.

Quant au soutien apporté par la banque, il a été particulièrement marqué auprès des entreprises neuchâteloises. En effet, la BCN a massivement participé au programme de prêts Covid-19 de la Confédération, qui a offert un petit peu d'air à des PME asphyxiées par le ralentissement, voire l'interruption, de leurs activités. Ensuite, le choix de maintenir un engagement conséquent en faveur du sport et de la culture a été rapidement fait afin d'éviter la disparition de manifestations et de lieux d'échanges qui sont chers à toute la population. Même s'ils sont mis quelque peu entre parenthèses, sport et culture doivent tous deux rester bien vivants, pour permettre la renaissance du lien social dès que la situation le permettra. Avec le même objectif, la banque a continué à soutenir la vie associative du canton.

« Comme toute crise, celle que nous venons de traverser offrira des opportunités pour les entreprises, ceci vaut aussi pour notre établissement. »

Pierre-Alain Leuenberger

Elle a été également soucieuse de constituer les provisions nécessaires pour faire face aux conséquences de la crise, celle-ci ayant entraîné certaines entreprises dans la spirale des difficultés financières.

Grâce à la solidité de son modèle d'affaires, la BCN a dégagé un bénéfice net lui permettant d'accroître de CHF 1 million ses versements à l'Etat, les portant à CHF 29 millions. Elle a également augmenté ses fonds propres à CHF 890 millions.

Aussi chaotique fut-il, cet exercice aura surtout confirmé la justesse de la stratégie de l'établissement sur trois points essentiels :

◀ 1. Assurer des points de contacts dans toutes les régions du canton.

Le maintien d'un réseau fort constitue une priorité, tout comme la possibilité de délivrer l'ensemble des prestations de conseils et de services là où la population habite, grâce à la mobilité de nos spécialistes.

◀ 2. Accélérer la digitalisation des services bancaires.

Cette mutation technologique doit se poursuivre et le rôle d'un établissement cantonal est ici d'accompagner tout un chacun, à son rythme, afin qu'il puisse adapter son comportement dans ce nouvel environnement et trouver les solutions adaptées à sa propre réalité.

◀ 3. Affirmer notre responsabilité sociale d'entreprise.

Le vent durable qui a soufflé tout au cours de l'année a conforté la banque dans sa politique en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Depuis de nombreuses années, la BCN a pris en compte les enjeux environnementaux et poursuivi sa vision en proposant des fonds de placements durables, mais surtout, en intégrant le réflexe RSE dans l'ensemble de ses décisions. Cet axe sera encore renforcé à l'avenir.

La banque envisage le retour d'une dynamique positive en cours d'année et, par la maîtrise des risques, vise une certaine stabilité de ses affaires et de ses résultats en 2021. Comme toute crise, celle que nous venons de traverser offrira des opportunités pour les entreprises, ceci vaut aussi pour notre établissement.

Chère à la banque, la notion de proximité a notamment pris une nouvelle dimension. Si pour beaucoup, elle s'est illustrée par l'introduction de gestes barrières et l'imposition de masques, la BCN l'envisage autrement. Elle entend être «Le choix des Neuchâtelois». Le scénario est limpide : chères Neuchâteloises, chers Neuchâtelois, pour toutes vos questions financières, des plus élémentaires aux plus complexes, la BCN est à votre écoute, à votre service, à vos côtés.



Jean Studer
Président du Conseil d'administration



Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général

01

Revue 2020





Jérôme Vermot, responsable exploitation et support informatique, Colombier

Remarquable résistance

Durant cette année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19, la BCN a bien résisté grâce à son modèle d'affaires, son organisation et ses principes de gestion des risques. Elle a assuré la continuité de ses activités et sort renforcée de la crise. Son résultat opérationnel se monte à CHF 62,2 millions, en recul de 3,4% par rapport à l'exercice record de 2019. Le bénéfice de l'exercice progresse de 2,4% à CHF 41,5 millions.

Revue de l'année 2020

Exercice 2020

Référence globale : les données chiffrées proviennent de la partie Exercice annuel 2020, pages 66 à 89.

Dans un contexte économique peu favorable dès le mois de mars en raison de l'apparition de la pandémie liée au Covid-19, la Banque Cantonale Neuchâtelaise (BCN) a réalisé en 2020 un solide résultat opérationnel, de CHF 62,2 millions. Elle a ainsi pu jouer pleinement son rôle de soutien aux différents secteurs économiques, aux acteurs du sport et de la culture, ainsi qu'aux collectivités. Le modèle d'affaires, l'organisation et les principes de gestion des risques en place ont permis de résister de façon remarquable aux effets négatifs de la crise sanitaire. La solidité de l'établissement a pu être encore renforcée au terme de cette période difficile.

Résultats de l'entreprise

Résultats de l'entreprise en millions CHF	2020	2019	Variations en %
Opérations d'intérêts	98,5	96,7	1,9
Opérations des commissions et des prestations de service	26,3	26,3	0,0
Opérations de négoce	7,1	11,5	-37,1
Autres résultats ordinaires	2,8	4,0	-28,4
Charges de personnel	40,5	41,3	-2,0
Autres charges d'exploitation	25,7	26,3	-2,2
Résultat opérationnel	62,2	64,4	-3,4
Bénéfice de l'exercice	41,5	40,6	2,4

Après un début d'exercice 2020 serein, le développement de la pandémie de Covid-19 sur l'ensemble de la planète a entraîné une vaste crise économique et sanitaire. Dans ce contexte compliqué, où de multiples restrictions ont été imposées par les autorités fédérales, l'excellent état de préparation de la BCN lui a permis de maintenir l'ensemble de ses services tout en préservant la santé de ses collaborateurs et de ses clients. La BCN a d'ailleurs eu à cœur d'offrir des prestations complémentaires aux personnes vulnérables, comme l'envoi gratuit d'espèces à domicile.

Un accompagnement sur mesure a également été proposé aux entreprises neuchâtelaises, dont certaines ont vu leurs activités s'arrêter ou freiner brutalement. La BCN a notamment participé au programme de prêts Covid-19 et Covid-19 Plus de la Confédération, une solution pragmatique qui a empêché une crise de solvabilité majeure. Elle a également facilité le report des amortissements pour toutes les entreprises et des particuliers qui en ont fait la demande. La forte correction sur les marchés financiers à mi-mars et la très forte volatilité qui en a découlé, surtout au premier semestre, ont également nécessité une information accrue des différents enjeux auprès des investisseurs.

Grâce à son modèle d'affaires et à une excellente maîtrise de ses charges, la BCN affiche un résultat très solide sur l'exercice 2020. Le résultat opérationnel se monte à CHF 62,2 millions (-3,4%), il se situe à un très haut niveau historiquement. Il permet d'allouer un montant de CHF 20,5 millions à la réserve pour risques bancaires généraux et d'établir le bénéfice de l'exercice à CHF 41,5 millions, en progression de 2,4%.

Evolution des revenus

Les produits ont globalement atteint CHF 141,2 millions (+1,8%). La principale source de revenus de la banque est constituée des opérations d'intérêts. En raison de la persistance d'un environnement de taux d'intérêts extrêmement bas, le produit des opérations d'intérêts a baissé à CHF 138,1 millions. Toutefois, les charges d'intérêts ont fléchi plus fortement encore, ce qui a permis d'atteindre un résultat brut des opérations d'intérêt de CHF 104,8 millions (+8,1%). L'important recul de l'activité économique induit par la crise sanitaire a entraîné une augmentation des risques de défaut, dans le domaine des crédits aux entreprises essentiellement. Par conséquent, des corrections de valeur ont été constituées dans une mesure inhabituellement élevée. Après prise en compte de ces variations, le résultat net des opérations d'intérêts s'établit à CHF 98,5 millions (+1,9%).

Le résultat des opérations de commissions et prestations de service constitue traditionnellement la seconde source de revenus en termes d'importance. Les commissions sur titres et opérations de placement enregistrent une hausse de 3,1% à CHF 15,3 millions. L'exercice 2020 a été marqué par une forte volatilité sur les marchés, en particulier durant le premier semestre. Cette situation, qui n'a pas découragé les investisseurs, a généré un volume de transactions important. Les commissions sur opérations de crédit ont également enregistré une hausse pour s'établir à CHF 2 millions (+10,0%), alors que les commissions sur les autres prestations de service baissent de 4,7% à CHF 10,3 millions. Sur l'ensemble de l'année, les variations de produits et de charges générés par cette rubrique se sont compensées. Le résultat final est parfaitement stable en comparaison avec l'exercice 2019, à CHF 26,3 millions.

L'impact aura été plus marqué au niveau du résultat des opérations de négoce. Tout d'abord, une part des revenus liés aux opérations de trésorerie réalisées en devises couvertes est dorénavant enregistrée dans le résultat des opérations d'intérêts en raison d'un changement dans les principes comptables applicables aux banques. Ensuite, la réduction massive de la mobilité internationale a engendré un fort recul des ventes de billets en monnaies étrangères. Les revenus produits par les transactions sur devises et métaux précieux ont toutefois atteint les niveaux de 2019 et pour l'ensemble de la rubrique, le résultat s'affiche à CHF 7,2 millions, en recul de 37,2%.

Enfin, les autres résultats ordinaires baissent à CHF 2,8 millions (-28,3%), niveau toutefois parfaitement conforme aux attentes, l'exercice 2019 ayant bénéficié d'une orientation des marchés extrêmement favorable.

Evolution des charges

Les charges de personnel restent contenues, malgré les nombreux projets de développement dans lesquels la BCN est engagée et pour lesquels elle a renforcé ses équipes par de nouvelles compétences. L'effectif global reste toutefois stable. Il est à relever que l'activité de la banque n'ayant jamais cessé, même au plus fort de la période de semi-confinement, la banque n'a pas fait valoir de droit aux mesures de réduction des horaires de travail (RHT). En comparaison avec l'exercice 2019, les charges de personnel ont légèrement diminué à CHF 40,5 millions (-2,0%).

Les autres charges d'exploitation ont également diminué, certains projets n'ayant pu être mis en œuvre en raison de la pandémie. Elles se montent à CHF 25,7 millions (-2,2%).

Les corrections de valeur sur participations et amortissements sur les immobilisations s'inscrivent en hausse à CHF 7,2 millions (+18,9%), alors que les variations de provisions, corrections de valeur et pertes enregistrent un résultat positif de CHF 0,7 million.

En dépit d'une variation des corrections de valeur pour risques de défaillance nettement plus élevée qu'en 2019, les revenus de la banque ne diminuent que faiblement. Ceci, couplé à des charges d'exploitation également en recul, permet de présenter un rapport coûts/revenus de 49,1%, légèrement supérieur à ce qu'il était un an auparavant.

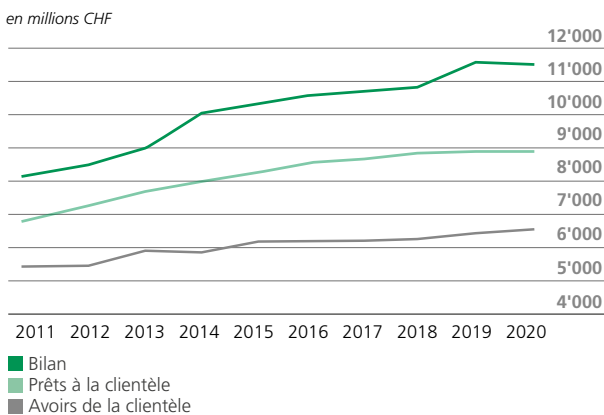
Evolution du bilan

A l'actif, les liquidités disponibles à très court terme s'élevaient, au 31.12.2020, à CHF 1,86 milliard, en augmentation de CHF 329 millions, alors que les créances sur les banques diminuent quant à elles de CHF 421 millions. Le volume total des prêts à la clientèle augmente de CHF 76 millions pour s'établir à CHF 8,95 milliards (+0,9%). Dans le détail, les prêts hypothécaires enregistrent une progression nette de CHF 135 millions (+1,7%) pour franchir la barre des

CHF 8 milliards, alors que les créances sur la clientèle commerciale et les collectivités publiques reculent de CHF 59 millions (-6,4%).

Au passif, les engagements envers les banques sont globalement stables, ils progressent de CHF 25 millions, alors que les engagements résultant des dépôts de la clientèle croissent de CHF 83 millions (+1,3%). Les fonds déposés par la clientèle en compte ou en obligations de caisse se montent ainsi au total à CHF 6,49 milliards en fin d'exercice. Une partie des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage ont été remboursés au cours de l'exercice. Cela représente CHF 159 millions sur 12 mois.

Bilan synthétique	en millions CHF	2020	2019	Variations en %
Total du bilan		11'512	11'564	-0,5
Prêts à la clientèle		8'947	8'871	0,9
Avoirs de la clientèle		6'491	6'407	1,3
Fonds propres (après répartition)		890	857	3,9



Rentabilité	en %	2020	2019
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		7,0	7,5

Rétribution de l'Etat et fonds propres

Le bon résultat obtenu par la BCN dans ce contexte sanitaire et économique difficile permet à la banque de verser au canton globalement CHF 29 millions. Le bénéfice de l'exercice permet en outre une attribution d'un montant de CHF 12,5 millions à la réserve légale. A l'issue de l'exercice 2020, les fonds propres de la BCN augmentent de CHF 33 millions à

CHF 890 millions (+3,9%). Le volant de fonds propres passe ainsi de 17,2% à 18,5%. Avec la prise en compte des fonds propres complémentaires, ce ratio s'établit à 18,9%, pour une exigence légale située à 11,2%.

Fonds propres	en millions CHF	2020	2019	Variations en %
Fonds propres		890	857	+3,9
<i>Exprimés en % des positions pondérées en fonction du risque</i>				
Ratio CET1 (fonds propres de base durs)		18,5	17,2	+7,4
Taux de couverture des fonds propres		236,8	215,2	+10,0

Cette bonne situation a permis à la BCN d'apporter tout son soutien aux acteurs de la culture et du sport, ainsi qu'aux organisateurs de manifestations, malgré l'annulation ou le report de la majorité des événements, expositions, concerts ou représentations qui auraient dû avoir lieu.

Perspectives pour 2021

La situation des taux devrait peu évoluer en 2021. La persistance des taux négatifs continuera donc de peser lourdement sur le résultat des opérations d'intérêts. La crise sanitaire a montré que le marché immobilier dans son ensemble offrirait une très bonne résistance, avec pour certains segments d'immeubles même une évolution favorable des prix. Dans d'autres segments, des déséquilibres sont à craindre, mais ils ne devraient que modestement peser sur des perspectives dans l'ensemble positives. Par conséquent, par une volonté affirmée d'accompagner les projets de ses clients mais également grâce à une saine gestion des risques, la BCN vise une certaine stabilité de ses affaires et de ses résultats pour l'exercice à venir.

La situation des entreprises neuchâtoises mobilisera toutefois fortement les énergies. Dans certains secteurs économiques aujourd'hui clairement identifiés, de nombreuses exploitations sortiront très affaiblies de ces longs mois de restrictions sanitaires. Chaque cas mérite une analyse approfondie et la BCN s'engage, aux côtés des entrepreneurs, à conduire cette analyse et à intervenir en appui chaque fois que cela est possible.



Catherine Sprunger, collaboratrice
Ressources humaines, Neuchâtel

Revue de l'année 2020

Clientèle individuelle

Pour servir sa clientèle individuelle, la BCN s'appuie sur 114 collaboratrices et collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. Elle met l'accent sur la disponibilité et sur la proximité en fournissant le réseau bancaire le plus dense et le plus performant du canton. Elle propose ses services dans douze points de vente, met à disposition des particuliers 57 bancomats et appareils de versement, deux centres téléphoniques de conseils, une plateforme e-Banking et une application Mobile Banking.

La BCN porte une attention particulière à la satisfaction de ses clients et accompagne ces derniers dans tous les aspects liés à leurs finances (gamme de comptes, trafic des paiements, prévoyance, placements, planification financière, crédits hypothécaires). Grâce à cette vue d'ensemble, une majorité de Neuchâteloises et Neuchâtelois font de la BCN leur partenaire bancaire principal.

Activités 2020

Les services destinés à la population neuchâteloise sont restés au cœur du dispositif de la BCN pour assurer ses prestations, jugées d'ailleurs essentielles par les autorités. La flexibilité a ainsi régné en maître-mot durant l'année écoulée, les processus devant régulièrement être adaptés aux contraintes sanitaires, mais toujours avec la volonté de maintenir l'ensemble des sites ouverts.

La situation pandémique et les restrictions liées ont entraîné une réduction des opérations au guichet de l'ordre d'un tiers. Afin de servir ses clients seniors, les plus vulnérables face au coronavirus, la banque leur a proposé une livraison d'espèces à domicile.

En 2020, le Covid-19 a surtout entraîné une accélération des opérations digitales, comme

les paiements électroniques. L'offre Twint a été étendue et cette application de paiement, directement rattachée au compte, a connu un vif succès. Toujours sur les aspects digitaux, le transfert vers Crontosign pour accéder à l'e-Banking a permis de renforcer la sécurité tout en facilitant l'accès en ligne.

Enfin, le plan d'épargne en fonds BCN a été lancé en septembre et ce sont près de 500 clients qui y ont déjà souscrit. Ce produit, qui manquait dans la gamme, permet entre autres d'initier les clients au monde des placements, notamment via les trois fonds durables de la BCN.

Perspectives

Pour 2021, la BCN entend poursuivre ses engagements en matière de proximité en maintenant un maillage fort de ses sites sur l'ensemble du territoire cantonal. A l'image de ce qui a été fait au Centre de conseils du Val-de-Ruz, elle adaptera sa présence dans les régions en initiant un nouveau programme de rénovation du réseau.

Consciente de la diminution des opérations de guichets mais également de son rôle de conseil à jouer pour accompagner ses clients dans tous leurs besoins financiers, la BCN poursuivra sa réflexion sur les manières d'interagir avec eux dans un monde de plus en plus digitalisé. La disponibilité et l'accessibilité, via divers canaux, constitueront ainsi le fil rouge de cette réflexion.

De nouvelles formes d'enquêtes doivent également lui permettre d'améliorer ses prestations et ses services dans un laps de temps réduit. Le développement de son offre, en matière de comptes ou de prêts par exemple, figureront enfin au menu de 2021, toujours avec l'ambition de placer le besoin du client au cœur de tout dispositif.

Revue de l'année 2020

Clientèle entreprises

L'appui au développement des entreprises du canton de Neuchâtel figure parmi les principaux buts poursuivis par la BCN. Par sa connaissance approfondie du tissu économique régional, elle réalise cette mission en demeurant le partenaire privilégié des entreprises du canton, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille.

Avec une équipe de 27 collaborateurs spécialisés, la BCN vise à connaître le modèle d'affaires de l'entreprise cliente afin de lui assurer une prise en charge adaptée à ses besoins, qu'il s'agisse de financer le cycle de production ou des investissements, ou encore de mettre en place les moyens de gérer sa trésorerie.

Les connaissances et l'expérience des conseillers, conjuguées à leur ancrage dans les réalités économiques de notre région, permettent aux spécialistes de la banque d'accompagner les PME dans toutes les phases de la vie d'une entreprise. La BCN porte notamment une attention particulière à favoriser la transmission d'entreprises, si possible avec l'implication d'un actionariat régional, afin de maintenir les centres de décisions et les emplois dans le canton. Les conseillers placent le dialogue avec les entrepreneurs au premier rang de leurs priorités, celui-ci leur permettant d'établir une relation de confiance sur le long terme et dans l'esprit d'un véritable partenariat.

Activités 2020

Alors que l'exercice s'annonçait prometteur, la pandémie de coronavirus a mis à mal des secteurs entiers de l'économie traditionnellement moins touchés par les aléas conjoncturels, comme les coiffeurs, les services à la personne ou les restaurateurs par exemple. Dans cette tempête sanitaire et économique, la BCN a participé au programme de prêts Covid-19 de la Confédération. Ce sont

ainsi quelque 1150 PME neuchâtelaises, pour un montant de CHF 146 millions, qui ont bénéficié de ces prêts octroyés jusqu'à fin juillet.

Dans ce contexte inédit, les conseillères et conseillers de la BCN ont joué un très grand rôle d'accompagnement auprès des entreprises, afin de les informer, les orienter sur les aides possibles et leur permettre d'adapter leur propre cadre financier, en suspendant par exemple les amortissements.

Les activités traditionnelles de la banque, notamment pour la transmission d'entreprises ou le financement de projets industriels, sont quant à elles restées quelque peu en retrait.

Perspectives

Si les prêts Covid-19 ont permis de passer le cap de l'année 2020, la pandémie a eu un effet amplificateur sur les problèmes préexistants dans certaines entreprises. Il faudra donc s'attendre à des difficultés chez certaines d'entre elles. Le secteur de la construction, en particulier le gros-œuvre, constitue également une inconnue et pourrait notamment subir le contrecoup de toutes ces mesures. Pour permettre à la majorité de passer ce cap extrêmement difficile, la BCN entend être plus que jamais aux côtés des entrepreneurs, afin de trouver des solutions adaptées à chaque situation.

Comme lors de la suppression du taux plancher avec l'euro, cette crise a toutefois poussé les entreprises à revoir et à optimiser leurs processus. Les secousses les ont obligées à s'adapter et à réaliser leurs activités d'une autre manière. La BCN a donc la conviction que grâce à leur résilience, les PME neuchâtelaises sortiront renforcées de cette crise.

Revue de l'année 2020

Private Banking et Asset Management

Le Private Banking propose une approche holistique de la situation patrimoniale des clients et implique 17 spécialistes répartis dans toutes les régions du canton. Les conseillers Private Banking assurent le suivi de clients disposant d'un patrimoine de plus de CHF 250'000. Après avoir procédé ensemble à une analyse pointue de leur profil d'investisseur et de leurs besoins, ils définissent une stratégie d'investissement personnalisée puis leur garantissent un suivi professionnel.

Les prestations proposées sont principalement le mandat de gestion discrétionnaire, décliné en stratégie internationale ou SwissPlus (privilégiant le franc suisse ainsi que les actions suisses), et les services de conseils en placements personnalisés.

L'Asset Management gère quant à lui les trois fonds de placement BCN Durable et l'ensemble des mandats de gestion confiés à la banque. Il propose aux investisseurs institutionnels des prestations spécifiques et offre aux tiers gérants l'intégralité des services d'une banque dépositaire. Il apporte également un soutien aux experts en matière de placements.

Activités 2020

L'année 2020 a été particulièrement riche en sous-bresauts. Les conflits commerciaux, le Brexit, voire l'élection présidentielle américaine, ont été éclipsés par les incertitudes liées à la propagation du coronavirus dans un premier temps, par l'impact de la pandémie sur les activités économiques ensuite et, enfin, par l'arrivée de vaccins qui permettront de s'affranchir de cette maladie.

Après la panique et le fort recul des bourses en mars, cette incertitude générale a toutefois dégagé des opportunités par la suite, mais elle

a surtout poussé les investisseurs à favoriser la gestion déléguée. Les mandats de gestion ont d'ailleurs bien performé, dépassant les objectifs. Il en a été de même pour les fonds BCN. Le volume des trois fonds, qui respectent tous des engagements en matière de développement durable, a ainsi atteint CHF 360 millions l'an dernier.

L'Asset Management a élaboré le nouveau plan d'épargne en fonds BCN destiné à tout investisseur, également à la clientèle individuelle, souvent moins aguerrie face à l'univers des placements.

Perspectives

Si les effets de la pandémie sur l'économie mondiale restent encore flous, l'environnement de taux bas persistant favorise toujours celui des placements.

La finance durable ayant été replacée au cœur des préoccupations des investisseurs avec la pandémie, les conseillères et conseillers Private Banking poursuivront début 2021 leur formation en matière de durabilité, afin d'offrir des conseils encore plus avisés sur les solutions existantes dans ce domaine.

Après un travail en profondeur au niveau de l'Asset Management et, entre autres, une structuration de l'offre en termes de solutions durables, la division Private Banking a la volonté d'attirer de nouveaux clients et de promouvoir ses rapports détaillés de durabilité sur l'année 2021. Cette dernière s'annonce d'ailleurs plutôt favorable du point de vue des marchés car, bien qu'encore timide, la reprise économique devrait en effet se faire progressivement et permettre aux investisseurs de dénicher de bonnes opportunités en cours d'exercice.

02

Portrait





Catherine Apotheloz, conseillère à la clientèle au Groupe de gestion, Neuchâtel

Intimement liée au tissu neuchâtelois

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est d'être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. La réactivité de son organisation lui permet d'offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans la gestion quotidienne des affaires, le crédit ou la gestion de patrimoine.

L'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance sont les valeurs phares qui guident son action.

Votre banque

Statut et mission

Etre au service des Neuchâteloises et Neuchâtelois, telle est la mission de la Banque Cantonale Neuchâteloise depuis 1883. La BCN est un établissement de droit public, dont le capital de CHF 100 millions est entièrement détenu par le canton. Comme le précise la loi, la BCN exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. Cette garantie étatique, intégrale et sans limite, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3^e pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN). La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au canton une rétribution déterminée sur la base des fonds propres exigibles. Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

Des décisions rapides et claires

Forte de 305 collaboratrices et collaborateurs, la BCN a un réseau de 12 points de vente répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 57 bancomats et appareils de versement. Cette infrastructure lui permet de «contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle», mission qui lui est conférée par l'article premier de la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.

L'exercice de son activité dans le canton amène la BCN à appliquer dans ses affaires les principes d'une répartition appropriée des risques. Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites.

Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à leurs clients dans la gestion quotidienne de leurs affaires, le crédit ou la gestion de fortune. La BCN peut donc offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans le traitement de leurs affaires, son centre de décision étant implanté dans le canton.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est sans équivoque: elle doit être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans une perspective plus large, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.

Engagement

Valeurs

La BCN met son professionnalisme au service du développement économique et social du canton, en s'appuyant sur la proximité et des relations de confiance avec sa clientèle. Son rôle économique de premier plan lui confère donc aussi une responsabilité sociale et environnementale. Comme le stipule la Loi sur la banque cantonale dans son article 13, la banque prend également en compte les dimensions culturelles, sociales et écologiques des projets qui lui sont soumis.

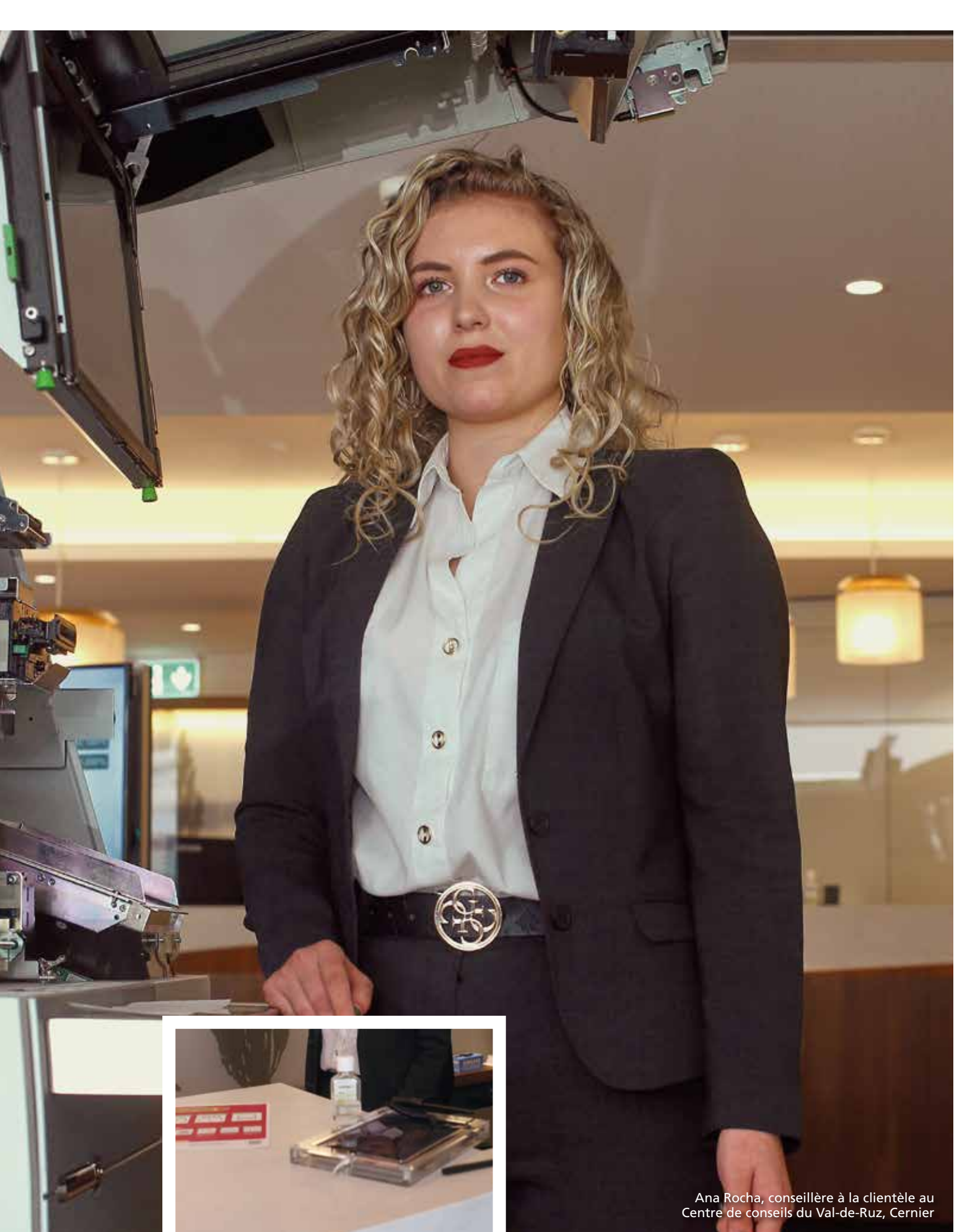
Dans leur vie quotidienne, les organes de la banque ainsi que l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs ont donc une influence réelle sur la vie économique neuchâteloise. Ils sont également conscients de l'impact de leurs décisions dans le domaine du développement durable.

Dans ce but et avec l'aide de partenaires extérieurs de premier plan, la BCN met en œuvre depuis plusieurs années des mesures pour concilier sa stratégie, ses valeurs et sa culture d'entreprise. A cela s'ajoute bien sûr l'action concrète de la banque en matière de soutien et de sponsoring dans les mondes associatif, culturel et sportif (page 33 et suivantes).

La mission de la BCN et l'idée qu'elle se fait de sa marque impliquent dès lors des responsabilités vis-à-vis des Neuchâteloises et Neuchâtelois.

Celles-ci sont synthétisées dans une Charte d'éthique, adoptée par le Conseil d'administration en janvier 2007, et mise à jour en février 2016. Ce document, reproduit ci-après, énonce les valeurs et les règles de conduite que s'est donnée la banque et dont les principes sont à observer par ses organes dirigeants, ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Intégrité, loyauté, solidarité et indépendance, voilà les valeurs qui guident la banque dans ses activités quotidiennes et qui charpentent son action dans le développement durable. Ces principes fondateurs et fondamentaux s'appliquent toujours à tous les rapports de travail, tant avec la clientèle qu'au sein de la banque. Ils orientent également les relations avec les autres partenaires externes.



Ana Rocha, conseillère à la clientèle au Centre de conseils du Val-de-Ruz, Cernier



Engagement

Charte d'éthique BCN

Notre Charte d'éthique énonce les valeurs et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs. Elle vise à rappeler que nos valeurs fondamentales sont bâties sur des principes d'éthique, en particulier l'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance. Ces principes s'appliquent également à l'ensemble des rapports de travail au sein de l'établissement.

Notre Charte d'éthique est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements et directives respectent les principes de notre Charte d'éthique: leur adéquation est vérifiée en permanence par notre responsable de conformité (compliance).

Notre Charte d'éthique se divise en quatre parties:

1. Principes de base
2. Rapports avec notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités
3. Rapports avec nos collaboratrices et nos collaborateurs
4. Conseil d'administration et direction

1. Principes de base

Nous respectons les lois, règlements et directives. Les organes dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont personnellement responsables de s'y conformer en toutes circonstances.

Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des informations qui nous sont confiées par notre clientèle et par toute autre personne, société ou entreprise en relation avec notre établissement.

Nous nous engageons à éviter les conflits d'intérêts entre les relations personnelles et les relations professionnelles. Les dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont tenus d'aviser leur supérieur hiérarchique si un conflit d'intérêts est susceptible d'intervenir entre eux et les intérêts de notre établissement ou ceux de ses clients.

Nous traitons de manière équitable tous nos interlocuteurs.

Nous respectons les principes de développement durable par la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques à tous les niveaux de nos activités. Nous maintenons et mettons à jour un système de management de la durabilité pour l'évaluation et la maîtrise de l'ensemble de nos aspects, impacts et risques environnementaux.

Nous développons nos affaires dans le respect de l'éthique professionnelle, et sans altérer notre image et notre réputation.

2. Rapports avec nos clients, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités

Nos clients sont au centre de nos activités. Notre but est de leur proposer des solutions optimales adaptées à leur situation et à leurs besoins personnels. Nos services répondent à des critères de haute qualité basés sur la confiance, l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité.

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans notre canton. Ils deviennent nos partenaires et travaillent dans une perspective de qualité et de confiance réciproque.

Nous avons pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel. Nous sommes au service de l'ensemble de la population, de ses sociétés et de ses entreprises, ainsi que de ses autorités, tant communales que cantonales.

Nous ne faisons pas de dons à des partis politiques.

3. Relations avec nos collaboratrices et nos collaborateurs

Nous proposons un cadre de travail stimulant, des possibilités de développement au sein de l'entreprise et un mode de rémunération équitable, conforme au marché et tenant compte de l'engagement personnel et de la performance. Nous ne versons pas d'indemnité de départ contractuelle.

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel. Nous veillons en particulier à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances. L'accès à la formation professionnelle continue est garanti, y compris pour les personnes qui travaillent à temps partiel.

Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.

4. Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par arrêté du Conseil d'Etat et prend fin au terme de leur mandat. Nous ne versons pas d'indemnité de départ.

Distribution

Notre Charte d'éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter.

Notre Charte d'éthique revêt un caractère officiel et public. Elle est accessible sur notre site internet www.bcn.ch

Adoptée par le Conseil d'administration le 23 février 2016.



Vincent Berger, conseiller à la clientèle
au Centre de conseils du Locle



Engagement

Responsabilité sociale d'entreprise

La BCN s'appuie sur son statut, sa mission, ses valeurs et sa charte éthique pour guider son action. La Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) figure parmi les préoccupations de la BCN depuis plus d'une dizaine d'années. Elle oriente ainsi l'ensemble de ses activités en prenant en compte les trois piliers que sont l'environnement économique, social et environnemental dans lequel elle évolue.

Face aux exigences de transparence et la diversité des cadres réglementaires, elle entend dorénavant accroître la communication sur ces thématiques. Pour mettre en musique et en harmonie la RSE au sein de la BCN, un poste dédié sera créé début 2021.

L'environnement économique ne sera pas détaillé plus avant dans ce rapport, les résultats de la banque témoignant de la solidité du modèle d'affaires de l'établissement. Grâce à ces bons résultats, la BCN verse une contribution de CHF 165 par habitant du canton.

Elle remplit ainsi sa mission première, conférée par la loi, celle d'apporter un soutien de choix au développement économique du canton. Elle est également le partenaire privilégié des entreprises neuchâtelaises et de la population, qui reconnaissent la qualité de ses services puisque l'indice de satisfaction atteint 94%.

Points forts



Développement durable
La BCN est certifiée EcoEntreprise «Excellence»



Equité salariale
L'engagement de la BCN comme employeur équitable est reconnu



Satisfaction clientèle
La qualité de nos services est reconnue par les clients eux-mêmes



Investissements
Trois fonds de placements BCN à caractère durable



Hypothèques
Une prime écologique pour les constructions ou rénovations durables



Formation
La BCN engage et suit 21 apprenti(e)s chaque année

Engagement

Social – Ressources humaines

Consciente de sa responsabilité sociale envers l'ensemble de ses partenaires, la BCN place l'humain au cœur de ses ambitions. Elle poursuit donc activement le développement d'une politique responsable de la gestion des ressources humaines au sein de l'institution. En s'appuyant sur les évolutions sociologiques et les exigences légales, cette vision contribue à une gestion des collaboratrices et collaborateurs souple et dynamique. Outre le gain d'image, cette approche permet à la BCN de demeurer un employeur attractif et compétitif.

Cet engagement a favorisé, de longue date, le développement d'une politique familiale moderne et flexible, avec, par exemple, l'introduction du temps partiel ou la mise sur pied d'une crèche d'entreprise en collaboration avec l'Etat de Neuchâtel.

Enquête de satisfaction

Tous les quatre ans, la BCN réalise une vaste enquête de satisfaction auprès de son personnel. Outre les aspects rationnels, cette étude vise à recueillir le sentiment de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs. En 2020, malgré le contexte très particulier lié à la pandémie, le taux de participation à l'enquête a atteint 89%. La satisfaction, c'est-à-dire le niveau de réponses aux attentes des collaborateurs, s'établit, quant à elle, à 82%. Cet outil fournit à intervalle régulier, notamment au travers des commentaires des collaborateurs (plus de 1400 pour la seule édition de 2020), des pistes d'amélioration qui contribuent à faire de la banque un employeur de premier choix.

Télétravail

Après un projet pilote, l'année 2020 aura donné un coup d'accélérateur au télétravail à la BCN. En effet, bien préparée, grâce à des outils informatiques et une réglementation adéquats, la banque a pu mettre en œuvre très rapidement le télétravail et ainsi suivre les recommandations fédérales pour endiguer la vague épidémiologique de coronavirus, au printemps déjà, puis également dès l'apparition de la deuxième vague de contamination. Forte de cette expérience à grande échelle, où deux tiers des collaborateurs ont travaillé depuis leur domicile, la BCN a décidé d'élargir les possibilités de télétravail. Ainsi, dès que la situation sanitaire sera régularisée, l'option du home office sera maintenue pour de nombreuses fonctions au sein de la banque.

Engagement des collaborateurs

L'attitude de l'ensemble du personnel aura été exemplaire durant cette année de pandémie. Dès les premiers jours, la solidarité entre collègues s'est mise en place, ce qui a permis à la BCN de faire preuve d'une grande bienveillance et de beaucoup de souplesse à l'égard des collaboratrices et collaborateurs, notamment celles et ceux qui avaient des obligations parentales à assumer en raison de la fermeture des écoles.

Soutien aux restaurateurs et commerçants

Au-delà de l'accompagnement proposé à toutes les entreprises clientes, la BCN a souhaité venir plus spécifiquement en aide aux restaurateurs et prestataires de loisirs ainsi qu'aux commerçants, si durement frappés par les mesures de restrictions ordonnées par les autorités. Les premiers ont pu obtenir de l'aide à travers une amélioration des conditions de participation au programme de fidélité de la banque PassionNE. Quant aux seconds, ils auront contribué à faire la joie de tous les employés, auxquels un bon d'achat et un coffret rempli de produits artisanaux locaux ont été offerts, afin de pallier l'absence de toute festivité au sein de l'entreprise.

Formation

Bien que ralentie en raison de la situation sanitaire, la formation continue des collaboratrices et collaborateurs s'est poursuivie l'an dernier. Avec l'évolution rapide des métiers bancaires, elle constitue une des priorités de l'établissement. Une attention particulière a été apportée au cursus des 21 apprenti(e)s de la BCN, afin de leur assurer la formation essentielle, notamment via l'utilisation de nouveaux outils de visioconférence.

Santé

La BCN s'est alliée à un prestataire neuchâtois afin de proposer des menus frais et variés à ses collaborateurs. Ainsi, sur les sites de Neuchâtel et de Colombier, des frigos ont été disposés et permettent de se restaurer en tous temps. Via une application, le personnel a accès à des produits locaux, sains et équilibrés à des prix attractifs, les coûts d'infrastructure étant intégralement assumés par la banque.

Engagement

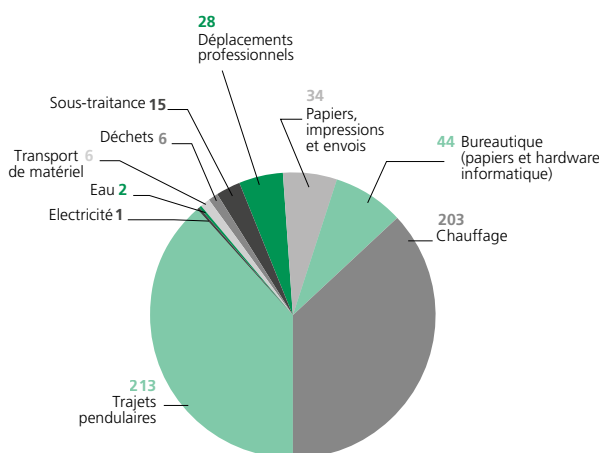
Développement durable

Outre sa responsabilité envers la société et ses collaborateurs, la BCN prend en compte son impact sur l'environnement. Elle appuie son engagement dans le domaine de la durabilité sur deux démarches principales qui lui permettent de décliner sa vision globale en nombreuses actions concrètes et de mesurer les effets de sa stratégie.

La première démarche est l'engagement dans le programme EcoEntreprise qui permet le pilotage des différents aspects de durabilité, couvrant l'ensemble de la banque. Grâce à la performance de son système de gestion de la durabilité, améliorée année après année, la BCN a obtenu la certification «Excellence», niveau le plus élevé. Cette certification fait l'objet d'un audit externe annuel.

La seconde démarche est la quantification des émissions de CO₂ liées à l'activité de la banque. Chaque année, la BCN établit un bilan CO₂ (comptabilité carbone) afin de mesurer son impact environnemental et de constater son évolution dans le temps. Habituellement, les trajets pendulaires représentent l'impact le plus important. En raison de la pandémie et de l'introduction du télétravail massif durant plusieurs périodes de l'exercice écoulé, ces émissions ont fortement reculé. Il s'agit ici d'un effet temporaire. Ainsi, pour l'année 2020, le volume total des émissions s'élève à 517 tonnes, en recul de 20% par rapport à l'année précédente.

Tonnes de CO₂ par source d'émission



Note : Les chiffres sont arrondis à la tonne, ce qui explique l'écart dans le total.

Programme de rénovation

Dans cette volonté de réduire l'impact environnemental, ces deux approches (EcoEntreprise et bilan carbone) sont accompagnées de différentes mesures. Force est toutefois de constater que sur les aspects énergétiques liés aux bâtiments, la majorité des mesures pouvant être prises pour améliorer l'efficacité énergétique a été réalisée. Le potentiel d'amélioration, notamment sur les bâtiments historiques de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, est donc réduit. La BCN intégrera néanmoins ces aspects dans le programme de rénovation de ses centres de conseils et agences qu'elle lancera en 2021. Le remplacement des panneaux photovoltaïques sur le toit de la succursale de La Chaux-de-Fonds est également planifié pour cette année.

Prestations bancaires

A côté des démarches propres de la banque pour une meilleure prise en compte de son environnement, la BCN propose à ses clients des solutions intégrant ces questions de durabilité. Elle offre depuis plusieurs années un produit de financement hypothécaire incitant les propriétaires à faire le choix des énergies renouvelables. Surtout, elle a fait le choix d'inscrire l'ensemble de sa propre gamme de fonds de placement dans une approche incluant les critères de durabilité. Les clients qui le souhaitent peuvent également avoir accès à un rapport qui analyse leurs placements sous l'angle de la durabilité.

Pour le lancement de tous nouveaux produits ou prestations bancaires, la BCN intègre désormais cette notion de développement durable comme un réflexe. Avec la volonté de décarboner ses produits, ou tout du moins de proposer une alternative durable pour de plus en plus de prestations, la BCN fait un pas supplémentaire vers les besoins et souhaits de sa clientèle.

Engagements indirects

La BCN a également intégré la durabilité dans les critères d'évaluation des demandes de sponsoring. Les projets d'envergure doivent les inclure pour être retenus. Les détails sur les collaborations et la contribution de la BCN à la vie du canton sont développées dans la partie Sponsoring et soutien (page 33 et suivantes).

Rayonnement du canton

La BCN s'engage de longue date, mais toujours activement pour le canton de Neuchâtel. Elle participe ainsi à son développement et à son rayonnement en concrétisant sous diverses formes son soutien à la vie culturelle, sportive et associative régionale.

En 2020, cette implication a atteint CHF 2,7 millions et a permis de soutenir ces acteurs régionaux, voire même d'éviter la disparition de certaines entités frappées durement par la crise sanitaire.

Contribution à la vie du canton

Sponsoring et soutien

Partager des projets, des valeurs, des loisirs et des émotions avec les Neuchâteloises et Neuchâtelois, telle est l'ambition de la BCN, qui veut être présente dans leur quotidien.

Le soutien qu'elle apporte par le biais de ses actions de sponsoring contribue au maintien d'une offre culturelle et sportive régionale variée. Cet engagement reflète la volonté de la banque de participer au développement et au rayonnement du canton de Neuchâtel. En 2020, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 2,7 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

En matière de sponsoring et de soutien, la banque répond aux sollicitations de partenaires selon des critères de qualité, de cohérence, mais aussi d'éthique et de valeurs partagées, notamment en matière de durabilité. En termes d'engagement, l'appui de la banque peut se traduire par une participation financière, logistique ou combinée.

La BCN promeut des manifestations fortement ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne parraine pas les événements dont le bénéfice n'est pas destiné à être utilisé dans le canton. Elle ne subventionne aucun parti politique ni aucune activité militaire.

Impact de la pandémie

L'année 2020, marquée par la pandémie de Covid-19, fut un vrai chemin de croix pour les organisateurs de manifestations sportives, culturelles ou de vie associative. Dans ce contexte particulier et difficile, la BCN est restée aux côtés de ses partenaires de longue date en les soutenant largement financièrement et en leur offrant une perspective dans cette période compliquée, où certaines entités étaient même menacées de disparition.

Culture

La BCN apporte son soutien au monde de la culture par le biais de sponsoring de manifestations, de spectacles et de festivals. Elle s'associe à des événements neuchâtelois

destinés à un large public, reconnus pour la qualité de leur programmation et de leur accueil.

Directement impactées par les restrictions sanitaires, les activités culturelles furent les premières à devoir s'arrêter avec comme symbole Festisub, manifestation annulée au tout début du mois de mars 2020.

Le printemps a été marqué par une longue période d'hésitation avant de voir la liste des manifestations supprimées s'allonger de jour en jour. Le bilan de cette année 2020 est donc très pauvre en termes de manifestations culturelles.

Seule exception dans ce tableau, le NIFFF (Neuchâtel International Fantastic Film Festival), qui a su trouver les ressources nécessaires pour proposer à son public une version entièrement digitale du festival. Une programmation sélective était dévoilée en ligne et à la demande alors que des émissions quotidiennes, diffusées sur les réseaux sociaux, permettaient de suivre des débats sur des thèmes spécifiques au cinéma fantastique.

La BCN n'encourage pas directement les artistes individuels. Elle récompense spécifiquement la création artistique neuchâteloise par le biais de la Fondation culturelle BCN (page 34).

Sport

Fortement impacté par la pandémie, le monde du sport a également été contraint à se réinventer durant l'année 2020.

Dès le mois de mars, l'interdiction d'organisation de manifestations sportives et l'arrêt des championnats ont plongé les clubs et associations dans une grande inconnue. Après une période estivale avec des contraintes allégées, l'automne donnait l'espoir d'un lent retour des spectateurs accompagné de concepts de protection. Cette situation n'aura finalement duré qu'un petit mois avec le retour de l'interdiction du public dès la fin du mois d'octobre.

Dans ce contexte difficile, la manifestation phare du sport amateur dans le canton, le BCN Tour, a dû se réinventer pour exister. C'est sous le format de parcours à effectuer individuellement que cette édition 2020 s'est déroulée. Quatre tracés variés et permettant de découvrir des endroits méconnus de notre canton ont été méticuleusement balisés. Les coureurs n'avaient plus qu'à déclencher leur chronomètre, suivre les parcours et entrer leurs temps sur un site internet dédié. Cette édition a rencontré un beau succès.

La BCN ne parraine pas directement les sportifs individuels. Elle récompense les sportifs méritants à travers la Fondation Sport NE (FSNE). Au total, ce sont CHF 100'000 qui ont été remis à 46 sportifs neuchâtelois remarquables l'an dernier. Ainsi, depuis sa création en 2007, la FSNE, dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E, Arcinfo et Ello, a distribué plus de CHF 1,2 million.

Formation, institutions sociales et associations

La BCN remplit également sa mission à travers son engagement dans le domaine de la formation. Elle octroie des aides ponctuelles à des associations et institutions neuchâtelaises ou exerçant leurs activités dans le canton de Neuchâtel.

Là également, les soutiens ont connu quelques interruptions, notamment lors des semi-confinements. La BCN a néanmoins poursuivi ses engagements, principalement auprès

de la FSRM pour son programme spécifique dédié à la jeunesse. FSRM Kids propose des ateliers techniques auprès des enfants de l'Arc jurassien afin qu'ils puissent s'initier à la micromécanique ou à la programmation.

Elle est également active dans le domaine du développement durable. L'encouragement pour les structures de vélos en libre-service dans les grandes villes du canton et l'association Ecoparc constituent des engagements de choix. D'autres soutiens se sont poursuivis, comme le projet Héros ordinaires, qui réalise le portrait vidéo de 17 Neuchâtelois incarnant les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU pour l'horizon 2030.

Economie

Outre l'accompagnement des PME, la BCN veille également, via ses actions de sponsoring, à vivifier le tissu économique, lui assurer sa compétitivité et un développement harmonieux. Pour cela, elle met sur pied des événements dédiés aux entrepreneurs ou soutient des projets, des organismes d'aides ou des associations faitières.

En 2020, de nombreuses manifestations à caractère économique ont été tout simplement annulées. La banque a alors poursuivi ses engagements sur des structures importantes pour la promotion de l'entrepreneuriat dans le canton, comme Finergence ou Microcity, en soutenant par exemple les événements proposés en ligne dédiés aux dirigeants.

Contribution à la vie du canton

Prix et Fondation

Fonder une entreprise, lancer un projet innovant, concrétiser un projet artistique d'envergure: autant d'actes créateurs forts, dans des domaines aussi différents que l'économie et la culture, qui permettent de stimuler et de développer le potentiel d'un canton. C'est dans cet esprit de soutien à la création entrepreneuriale et artistique que se développent le Prix BCN Innovation, le Prix BCN Boost et la Fondation culturelle BCN.

Prix BCN Innovation

Le Prix BCN Innovation a pour but de favoriser la réalisation de projets novateurs dans les domaines économique et scientifique dans le canton de Neuchâtel. Il a pour objectif d'amener une valeur ajoutée au canton de Neuchâtel en faisant de ce dernier une terre d'innovation. Il doit également soutenir la création d'emplois.

Membres du jury du Prix BCN Innovation

- ◀ Président: Prof. **Yves Perriard**, professeur et directeur du laboratoire d'actionneurs intégrés (LAI) à l'EPFL
- ◀ **Bastien Droz**, ingénieur HES diplômé en microtechnique, industriel
- ◀ **Andrea Dunbar**, cheffe de section dans les systèmes de vision embarqués au CSEM, représentante du Conseil d'administration BCN
- ◀ Dre **Laure-Emmanuelle Perret-Aebi**, CEO LMNT consultancy
- ◀ **Stéphane Poggi**, co-CEO Felco
- ◀ Dre **Nathalie Tissot**, professeur ordinaire de propriété intellectuelle à l'Unine, représentante du Conseil d'administration BCN

Après une année de pause en 2019, le Prix BCN Innovation, désormais doté de CHF 150'000, a vécu une onzième édition. Le jury, présidé par Yves Perriard, professeur à l'EPFL, a désigné la start-up neuchâtelaise Infrascreeen comme lauréate 2020 du Prix BCN Innovation pour son projet visant à améliorer les performances économiques et énergétiques des serres agricoles. En raison de la situation sanitaire, la remise du Prix s'est faite au siège de la BCN à Neuchâtel. La cérémonie a été diffusée en direct sur internet, Canal Alpha et RTN, le 1^{er} juillet. Une plateforme internet est dédiée à ce concours: www.prix-bcn-innovation.ch.

Prix BCN Boost

Doté de CHF 10'000, le Prix BCN Boost a pour objectif de stimuler la créativité, l'innovation et de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes de 16 à 26 ans qui résident dans le canton de Neuchâtel ou qui y étudient.

Le jeudi 10 septembre 2020, le premier Prix BCN Boost a été remis au projet Nounours, une plateforme digitale qui permet la vente, l'achat et l'échange d'articles d'occasion

Membres du jury du Prix BCN Boost

- ◀ Présidente: Dre **Leila Schwab**, cheffe d'entreprise, Schwab-System
- ◀ **Thibaut Castella**, entrepreneur, Dixi Services SA
- ◀ **Christian Haenseler**, représentant de la BCN
- ◀ **Antoine Janssens**, entrepreneur, Toast Agency
- ◀ **Isfendiar Piran**, étudiant, préparateur physique

gravitant autour de l'enfance. Présidé par Leila Schwab, le jury a pu apprécier les prestations des finalistes, qui ont présenté leur projet devant un parterre d'invités. Une plateforme internet est dédiée à ce concours: www.bcnboost.ch

Fondation culturelle BCN

Depuis 1983, la Fondation culturelle BCN contribue à la création artistique dans le canton de Neuchâtel, dans les domaines les plus variés, qu'il s'agisse de théâtre, de littérature, de musique classique ou contemporaine, des beaux-arts ou d'œuvres pluridisciplinaires. Créée à l'occasion du 100^e anniversaire de la banque, elle a pour but de favoriser la création artistique sous toutes ses formes par l'attribution d'aides financières accordées à des institutions culturelles ou par l'achat d'œuvres d'art.

La structure et le fonctionnement de la Fondation culturelle BCN sont définis par ses statuts. Le Conseil d'administration de la BCN forme le Conseil de fondation. Celui-ci nomme une commission de répartition indépendante de cinq membres, dont un représentant du Conseil de la Fondation culturelle. La commission se réunit cinq fois par année et procède à la distribution des revenus disponibles pour un montant maximum de CHF 300'000 par année.

La commission de répartition accorde ses soutiens à des acteurs culturels, émergents ou reconnus, tenant compte de divers critères parmi lesquels figurent, entre autres, qualité, professionnalisme et originalité du projet. Les œuvres présentées doivent nécessairement avoir un lien avec le canton de Neuchâtel, notamment à travers l'implication d'artiste(s) neuchâtelois.

En 2020, la commission de répartition a distribué CHF 300'000 à 70 bénéficiaires. A ce jour, la Fondation culturelle BCN a attribué au total CHF 5'946'150 à 1'341 bénéficiaires.

Membres de la commission de répartition de la Fondation culturelle BCN

- ◀ Président: **Giorgio Ardia**, retraité et consultant culturel
- ◀ **Thierry Chatelain**, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- ◀ **Laurent De Ceuninck**, professeur au Conservatoire de musique neuchâtelois
- ◀ **Anaïs Emery**, directrice du NIFFF (Neuchâtel International Fantastic Film Festival)
- ◀ **Cynthia Uelliger**, administratrice BCN

03

Reflets conjoncturels





Tim Noël, conseiller à la clientèle à l'Espace clients, Neuchâtel

Une pandémie qui entraîne une récession

En 2020, hormis la Chine, tous les principaux pays ont vu leur activité reculer en raison des restrictions liées au Covid-19. Tourné vers l'extérieur, le canton de Neuchâtel a également été particulièrement touché.

Les interventions des banques centrales et des gouvernements ont toutefois permis de contenir la crise et de limiter l'impact sur l'emploi.

Du côté des perspectives, le succès des campagnes de vaccination déterminera l'ampleur du rebond pour 2021. Le Fonds monétaire international table sur une progression du produit intérieur brut mondial de 5,5%.

Reflets conjoncturels

Economie mondiale

- ◀ **L'année 2020 a été marquée par la pandémie de coronavirus, qui a entraîné une récession mondiale. Le PIB a reculé de quelque 3,5%**
- ◀ **Le cap résolument expansionniste des principales banques centrales, conjugué aux plans d'investissements et de soutien des gouvernements, ont néanmoins soutenu les marchés financiers**

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé déclarait que le Covid-19 constituait une pandémie. Dans la foulée, l'introduction des mesures sanitaires par les gouvernements a paralysé les échanges commerciaux internationaux. La chute a atteint quelque 10%, estime l'Organisation mondiale du commerce.

L'ensemble des principales économies, hormis la Chine, ont ainsi vu leur produit intérieur brut (PIB) reculer l'an dernier. La fermeture de certaines activités commerciales et l'interdiction de rassemblements et d'événements ont notamment contribué à plonger la planète dans la plus grande récession de ces dernières décennies : le recul du PIB mondial atteint 3,5% par rapport à 2019, selon le Fonds monétaire international (FMI).

Plans de relance gigantesques

Dans le détail, la croissance américaine s'est contractée l'an dernier de 3,4%. Le chômage a notamment connu une envolée spectaculaire après les fermetures imposées au printemps. Les paquets d'aides économiques se sont multipliés en cours d'exercice pour soutenir à la fois les ménages et les employeurs, les grandes entreprises, les commerces

et les centres médicaux. En cumulant les plans de relance, les montants déployés dépassent les USD 3000 milliards.

En Europe également, les gouvernements séparément, puis au sein de l'Union européenne, ont mis en œuvre divers plans de relance afin d'atténuer le choc de la crise sanitaire. La décroissance est néanmoins importante pour l'Allemagne (-5,4%), la France (-9%) ou l'Espagne (-11,1%). Point positif : ces investissements devraient, sur un moyen terme, accélérer la transition écologique.

Dans ce contexte, la Chine fait figure d'exception au sein des principales économies. Certes loin des taux de croissance habituels, elle affiche néanmoins une progression positive, de quelque 2,3% sur l'exercice écoulé. Elle devrait continuer à jouer son rôle de locomotive avec un rebond de près de 8% en 2021.

En ouvrant les vannes de la création monétaire, les banques centrales ont offert la capacité aux Etats de soutenir massivement leurs économies. L'histoire récente n'a jamais connu une telle injection de liquidités. Cette action rapide a également permis d'éviter que la crise économique ne se transforme en crise financière.

Des marchés boursiers bien orientés

En effet, l'année 2020 a été marquée par une volatilité extrême, avec un plongeon des marchés boursiers mondiaux à mi-mars. Toutefois, le rebond a également été spectaculaire et l'optimisme des investisseurs, malgré les turpitudes

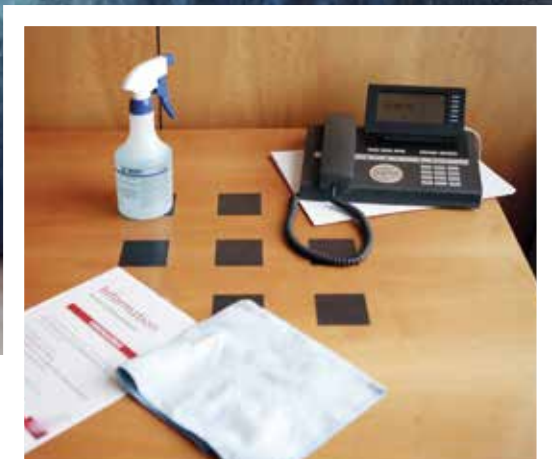
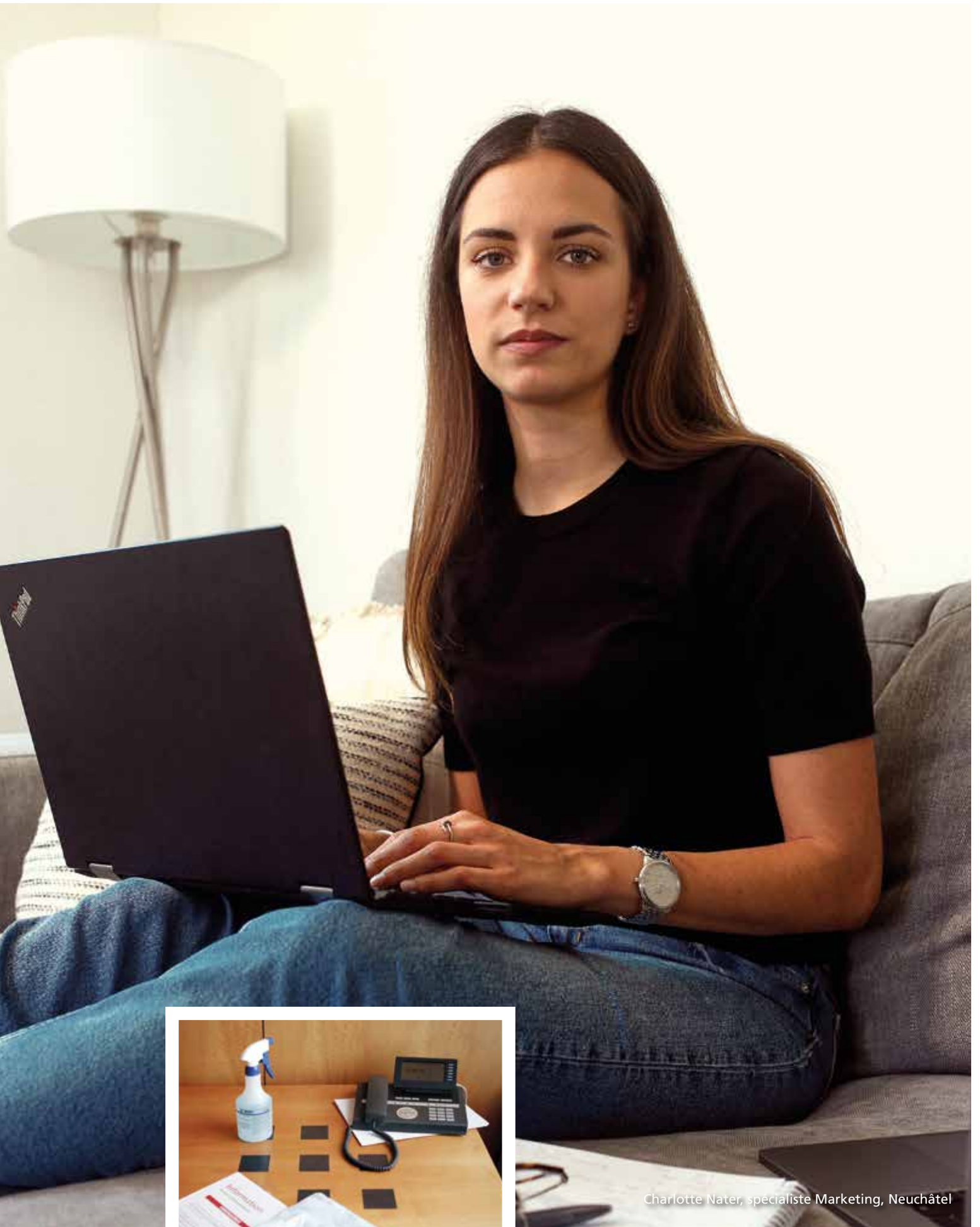
liées à l'élection présidentielle américaine et l'incertitude concernant le Brexit, s'est renforcé en cours d'exercice.

Sur l'année 2020, les indices boursiers affichent de solides performances. Le MSCI World affiche une hausse de 16,5% en dollars (6,7% en francs), les géants de la technologie se profilant comme les grands gagnants de la crise. A noter également que l'or affiche une jolie progression sur l'ensemble de l'année (+25,0%).

Quant à 2021, les perspectives économiques sont positives mais incertaines tant que la pandémie n'est pas maîtrisée. Le FMI table pour l'heure sur une progression de 5,5%, la Banque mondiale de 4,0%.

en %	Monde		USA		UE	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Croissance du PIB	3,5	5,5	3,4	5,1	-7,2	4,2
Chômage	--	--	8,1	6,0	7,7	9,0
Inflation	3,2	2,7	1,2	2,0	0,6	1,1

2020 : estimations
2021 : prévisions
Sources : FMI, Bloomberg



Charlotte Nater, spécialiste Marketing, Neuchâtel



Kevin Hurni, adjoint au responsable de l'Espace clients, La Chaux-de-Fonds



Reflets conjoncturels

Economie suisse

- ◀ **En raison de la pandémie mondiale et des diverses mesures prises pour lutter contre, la Suisse n'a pas échappé à la récession en 2020. Son PIB a reculé de 3,3% et son taux de chômage a atteint 3,1%.**
- ◀ **Le commerce extérieur suisse a accusé un fort recul des exportations (-7,1%) et des importations (-11,2%) pour retomber à son niveau enregistré trois ans plus tôt.**

Comme l'ensemble de la planète, la Suisse a subi la pandémie en 2020. L'activité économique du pays a été dictée par le rythme des restrictions sanitaires et des fermetures imposées pour faire face au Covid-19. L'an dernier, la Suisse est ainsi entrée en récession. Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), le produit intérieur brut (PIB) helvétique a reculé de 3,3%, résistant toutefois mieux que les pays voisins. Dans le détail, les experts relèvent que l'économie helvétique s'est moins contractée qu'escompté sur les trois premiers trimestres de 2020, mais la deuxième vague de coronavirus, qui a démarré à l'automne, a pesé sur la croissance. Elle affecte également le début de l'année 2021.

Mesures de soutien

L'an dernier, le taux de chômage a progressé en Suisse, sans toutefois exploser, pour s'établir à 3,1% sur l'ensemble de 2020, contre 2,3% une année auparavant.

Dès le départ, les autorités fédérales ont fait du maintien de l'emploi une priorité. Ainsi, les mesures facilitant le recours aux réductions de l'horaire de travail (RHT) ont notamment atténué, pour l'heure, le choc sur le front de l'emploi. Les diverses mesures de soutien, comme les prêts Covid-19 aux entreprises ou les indemnités pour les cas de rigueur, ont également pour objectif d'éviter les faillites et, par ricochet, le maintien des emplois.

Chute des dépenses des ménages

La consommation privée a fortement reculé. Mais dès l'assouplissement des mesures, les ménages devraient recommencer à dépenser, leur pouvoir d'achat ayant été pré-

servé. Ainsi, des effets de rattrapage marqués sont à prévoir dans les secteurs touchés par les restrictions (restauration, hôtellerie, tourisme, culture et divertissement) au fur et à mesure de l'assouplissement des mesures sanitaires. Quant aux activités d'investissement dans les bâtiments et les équipements, elles ont moins souffert qu'attendu, soulignent les experts.

En revanche, la pandémie a entraîné une baisse historique du commerce extérieur helvétique. Dans le détail, les exportations se sont contractées de 7,1% à CHF 225 milliards et les importations de 11,2% à CHF 182,1 milliards. Il est pratiquement retombé à son niveau de 2017. A noter qu'à l'exception des produits chimiques et pharmaceutiques (+1,6%), tous les secteurs ont inscrit des chiffres rouges à la sortie. La bijouterie et joaillerie ainsi que l'horlogerie (-21,8%) ont été les plus durement touchées.

Rattrapage après le printemps?

La dynamique économique 2021 est largement conditionnée au succès de la campagne de vaccination contre le Covid-19 et à la situation épidémiologique. Si, sur ce front, l'amélioration progressive attendue à partir du printemps se réalise, alors un rattrapage des dépenses de consommation et d'investissement s'opérera. Les exportations de marchandises profiteront également de la reprise de l'économie mondiale. Le PIB suisse devrait alors progresser de 3,2% en 2021.

en %	Suisse	
	2020	2021
Croissance du PIB	-3,3	3,2
Chômage	3,1	3,3
Inflation	-0,7	0,1

2020 : estimations
2021 : prévisions
Sources : SECO

Reflets conjoncturels

Economie neuchâtoise

- ◀ **Le coup d'arrêt brutal du commerce mondial, en raison de la pandémie, a fortement touché le canton de Neuchâtel, ouvert sur le monde: le PIB cantonal a reculé de plus de 8%.**
- ◀ **L'activité horlogère, traditionnelle locomotive du canton, a ainsi vu son niveau fléchir de près de 20%.**
- ◀ **Le chômage est également reparti à la hausse pour atteindre 5% à fin décembre.**

Sans pandémie, l'économie neuchâtoise aurait dû poursuivre sa croissance l'an dernier. Mais par la nature de son tissu économique, très industriel et tourné vers l'extérieur, le canton a subi de plein fouet le frein brutal du commerce mondial. Ainsi, selon les dernières prévisions de l'institut CREA, le produit intérieur brut (PIB) en variation annuelle a fléchi de 8,6%, alors qu'il avait progressé de 1,6% en 2019.

Hausse du chômage

L'impact de cette dégradation économique est visible sur l'emploi. En effet, dans le canton de Neuchâtel, en moyenne annuelle, le taux de chômage a atteint 4,6% en 2020, contre 3,5% une année auparavant. Seuls Genève et le Jura affichent des taux plus élevés en Suisse. En décembre, 4'696 personnes se trouvaient au chômage (3'476 à fin 2019), ce qui représente un taux de 5%.

Toutes les régions ont vu une dégradation sur le front de l'emploi. Les Montagnes et le Val-de-Travers affichent le taux de chômage le plus élevé (5,8% tous les deux), le Littoral (4,9%) se situe quasiment dans la moyenne cantonale, alors que le Val-de-Ruz (3,4%) affiche toujours le taux le moins élevé.

L'horlogerie souffre

Sans surprise, l'hôtellerie et la restauration ont été très fortement impactées par les restrictions, voire les fermetures en 2020. Dans ces secteurs, l'activité a reculé de 18%, selon les données du CREA. Hormis la branche chimie-pharma, qui a progressé de 10%, toutes les autres composantes du PIB ont fléchi. La plus grande chute revient à l'horlogerie avec une perte d'activité de près de 20%.

L'horlogerie représente désormais CHF 2,36 milliards, soit un peu plus de 15% de la valeur ajoutée totale produite dans le canton. Elle emploie quelque 15'100 personnes, selon la Convention patronale de l'horlogerie suisse. Et parmi les cantons les plus tournés vers cette industrie, c'est Neuchâtel qui paie le plus lourd tribut à la baisse de l'activité, avec une réduction des effectifs de l'ordre de 5% l'an dernier.

Sur l'ensemble de l'année 2020, la branche horlogère a vu la valeur de ses envois à l'étranger diminuer de 21,8%, à un peu moins de CHF 17 milliards, contre près de CHF 22 milliards en 2019. Parmi les principaux marchés d'exportation, seules les ventes vers la Chine ont augmenté sur l'ensemble de l'exercice (+20%).

Rebond modéré

L'indice conjoncturel CREA pour le canton de Neuchâtel a perdu 3,3 points au quatrième trimestre 2020 par rapport au troisième trimestre. S'il gagne 1,5 point en ce début d'année 2021, c'est peu par rapport à ses homologues romands. Globalement, le rebond, notamment dans le secteur des machines et pour l'horlogerie, sera marqué sans être spectaculaire.

Pour 2021, les experts tablent sur une croissance du PIB neuchâtois de 3,8%, tirée par le secteur secondaire (+6,5%). Au regard de la chute de 2020, le rattrapage n'aura que très partielle-

ment lieu cette année et les cicatrices de la crise devraient rester visibles au-delà de cet exercice. De plus, un retour marqué de la pandémie de Covid-19 ou l'absence de résultat des campagnes de vaccination pourraient remettre en question ces perspectives.

en %	Neuchâtel	
	2020	2021
Croissance du PIB	-8,6	3,8
Chômage	4,6	-

2020 : estimations
2021 : prévisions
Sources : CREA, SECO

Marché immobilier

Les circonstances particulières de l'année 2020 ont impacté l'immobilier neuchâtois avec des effets contrastés selon les secteurs. Les nouveaux comportements sociaux et professionnels adoptés par la population ont influencé l'offre et la demande immobilière, principalement dans les segments à caractère résidentiel, administratif et commercial.

Les biens résidentiels à propre usage ont suscité un vif intérêt, ceci malgré un affaiblissement de l'économie et les craintes liées aux conséquences de la crise sanitaire sur l'emploi. Les objets avec espaces extérieurs ou terrasses ont été recherchés par des locataires aptes à accéder à la propriété, voire même par certains propriétaires, tentés par des habitations plus spacieuses, plus confortables et mieux équipées. Cet engouement a entraîné l'an dernier une hausse des prix, principalement sur les résidences individuelles et contiguës.

Avec une augmentation ces dernières années du taux des logements vacants, le segment

locatif a enregistré une baisse du niveau des loyers. Cette tendance, alimentée par une démographie encore atone dans les diverses régions du canton, n'a toutefois pas freiné l'appétit des investisseurs pour les immeubles de rendement. Dans un contexte économique globalement incertain et des taux d'intérêts très bas, cette catégorie de placements conserve toute son attractivité.

Le marché des locaux industriels et commerciaux a été passablement affecté par la pandémie. Les sites de production et les bâtiments artisanaux ont vu leur développement ralenti par une dégradation de la conjoncture. Les surfaces de vente et de bureaux subissent quant à elles les répercussions de profondes mutations sectorielles, avec une baisse déjà constatée sur la demande de location et d'achat. De nouveaux besoins dans les domaines de la santé, des structures d'accueil et des services pourraient à l'avenir résorber une partie de l'offre excédentaire.

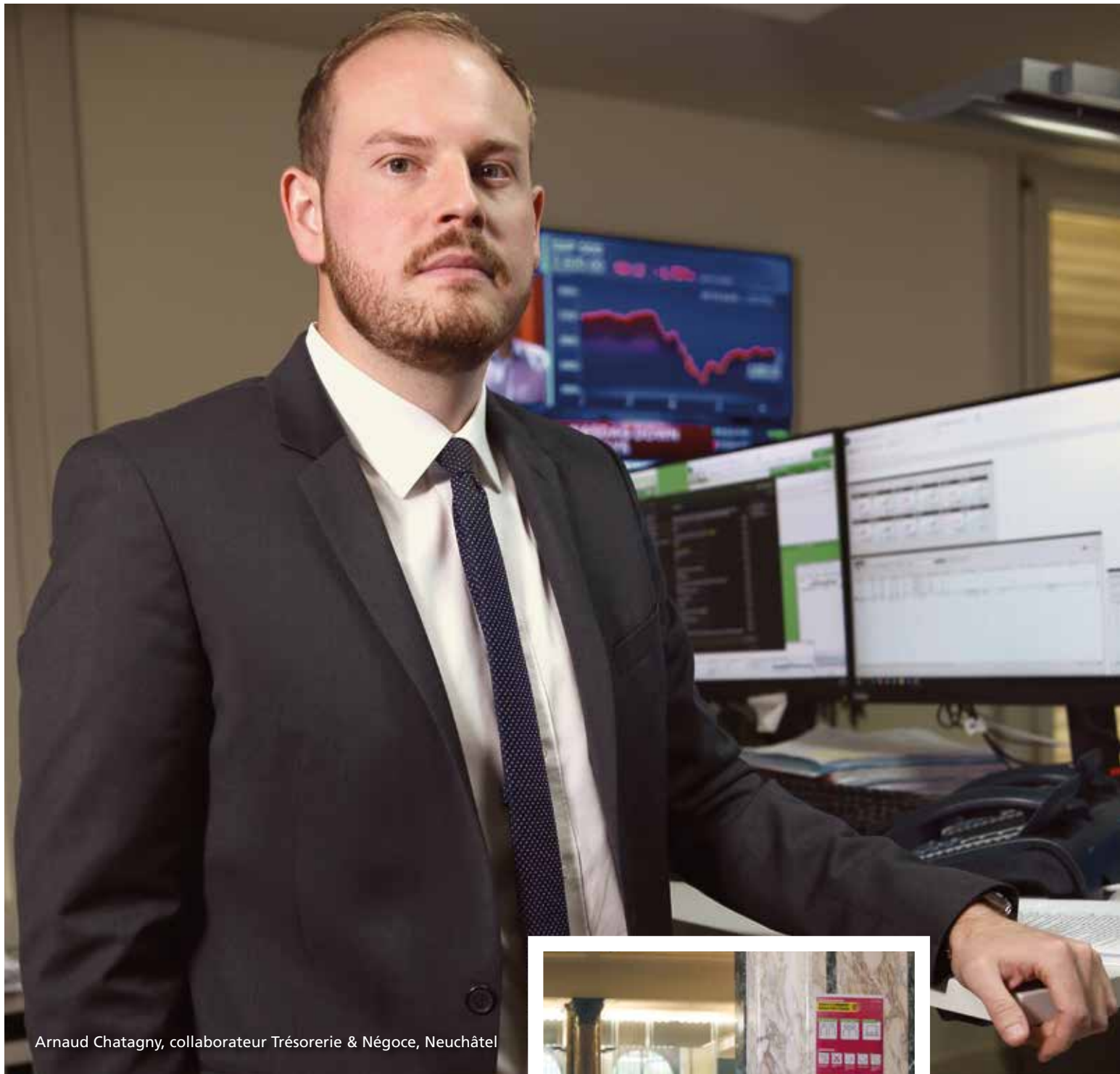
04

Gouvernance
d'entreprise





Lorita Manginelli, assistante Entreprises Montagnes, La Chaux-de-Fonds



Arnaud Chatagny, collaborateur Trésorerie & Négoce, Neuchâtel



Gouvernance d'entreprise

1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◀ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton ou ayant un lien avec lui.
- ◀ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◀ L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- ◀ La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées dans les tableaux 6 et 7 de l'information se rapportant au bilan.
- ◀ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. Structure du capital

- ◀ Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (présentation de l'état des capitaux propres, page 70).
- ◀ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Tous les membres du Conseil d'administration répondent aux critères d'indépendance selon la Circ.-FINMA 17/1.



De gauche à droite et de haut en bas :

Jean Studer
1957, Suisse, Neuchâtel

Nathalie Tissot
1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Samuel Bendahan
1980, Suisse, Lausanne

Pierre Bongard
1965, Suisse, Genève

Andrea Dunbar
1973, Suisse, Saint-Blaise

Philippe Maquelin
1951, Suisse, Gorgier

Cynthia Uelligger
1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Portrait

Conseil d'administration

3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

Jean Studer

1957, Suisse, Neuchâtel

Président, depuis 2019
Président du Comité de banque
Président du Conseil de la Fondation culturelle
Président du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Président du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Licence en droit (Université de Neuchâtel)
Brevet d'avocat

Parcours professionnel

Avocat indépendant au barreau (1981-2005)
Conseiller d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, chef du département de la justice, de la sécurité et des finances (2005-2012)
Président du Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse (2012-2019), membre de ce Conseil (2007-2008), vice-président (2008-2012)

Autres activités

Président de Latitude 21 (depuis 2018)
Président du Conseil de fondation de la Cinémathèque suisse (depuis 2016)
Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel (2009-2010)
Conseiller aux Etats (1999-2005), à ce titre, membre de plusieurs commissions parlementaires notamment de la Commission des affaires juridiques, de la Commission de la santé et de la sécurité sociale, de la Commission de l'économie et des redevances, de la Commission des institutions politiques présidée entre 2003 et 2005
Député au Grand conseil de la République et Canton de Neuchâtel (1993-2000), à ce titre, président de la Commission chargée d'une révision totale de la constitution cantonale
Membre du législatif de la ville de Neuchâtel (1988-1997)

Nathalie Tissot

1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds

Membre, depuis 2005
Vice-présidente depuis 2012
Vice-présidente du Conseil de la Fondation culturelle
Vice-présidente du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Vice-présidente du Comité de banque
Membre du Comité de rémunération/nomination
Membre du Jury du Prix BCN-Innovation (représentante du Conseil d'administration)

Formation

Docteure en droit (Université de Neuchâtel)
Licence en droit (Université de Neuchâtel)
Certificat d'études supérieures en archéologie (Université de Neuchâtel)
Brevet d'avocat

Parcours professionnel

Avocate indépendante (depuis 1992)
Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001)
Vice-rectrice en charge de la valorisation de la recherche à l'Université de Neuchâtel (2008-2012)
Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel (1992), professeure associée (dès 1996), professeure extraordinaire (depuis 2002) et professeure ordinaire (dès 2017)

Autres activités

Présidente du Conseil d'administration de TSM Compagnie d'assurances, La Chaux-de-Fonds
Vice-présidente du Conseil de la Fondation Suisse pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel
Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale
Membre du Conseil de la Fondation «La Tène»
Membre de la Commission cantonale des biens culturels
Membre de la Commission (depuis 2012) du Musée International d'Horlogerie et de son Conseil scientifique (depuis 2008, puis présidente depuis 2018)
Membre du Conseil de gérance de GIC - Geothermal Investment Center Sàrl à Neuchâtel (2008-2012)
Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion des droits d'auteur et des droits voisins (jusqu'en 2009)

Samuel Bendahan

1980, Suisse, Lausanne

Membre, depuis 2014
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Membre du Comité Audit et Risques
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Docteur ès sciences économiques management, comportements organisationnels (HEC Lausanne)
Licence ès sciences économiques (HEC Lausanne)

Parcours professionnel

Maître d'enseignement et de recherche, HEC Lausanne (depuis 2009)
Chargé de cours, EPFL, Collège des Humanités (depuis 2012), chercheur au Laboratoire de Génétique Comportementale (2012-2016)
Président BSC Association, entreprise de conseil (consultant depuis 2002)
Chercheur, IMD Lausanne (2010-2011), puis visiting scholar INSEAD (2011-2013)
Assistant Universitaire (Chercheur et Enseignant) en Comportement Organisationnel, Informatique et Stratégie (1999-2009)

Autres activités

Vice-président du Parti socialiste Suisse (depuis octobre 2020)
Membre du Conseil national,
Membre de la Commission de l'économie et des redevances (CER)
Président de la Fédération Suisse Lire et Ecrire (depuis 2019)
Membre du Conseil de Fondation de Microcrédit Solidaire Suisse (depuis 2012)
Membre du Conseil d'administration et trésorier de la Société Coopérative d'habitation : Le Bled (2014-2019), président depuis 2019
Membre du Comité central de l'ATE Suisse (depuis 2019)
Président du Comité de direction du Gymnase du soir Vaudois (2013-2020)
Association Lire et Ecrire :
- membre (2011-2013)
- président (2013-2019)
Président du Conseil de l'Université de Lausanne (2004-2007)

Pierre Bongard

1965, Suisse, Genève

Membre, depuis 2018
Président du Comité Audit et Risques (HEC – Université de Lausanne)
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement

Formation

Maîtrise ès sciences économiques (HEC – Université de Lausanne)
Expert-comptable diplômé

Parcours professionnel

Associé de KPMG SA, Genève,
Conseil bancaire et financier (1991-2010)
Conseiller d'entreprise, Associé-gérant de Wisebow Advisers LLC, Genève (depuis 2010)
Président de l'organe de contrôle de Mirabaud SCA, Genève (depuis 2013)
Vice-président du Conseil de fondation de la Fondation Rising Tide, Schaffhouse (depuis 2017)
Vice-président du Conseil d'administration, Président du Comité d'audit de Dukascopy Bank (Suisse) SA (2010-2018)
Vice-président du Conseil d'administration, président du Comité d'audit de Barclays Bank (Suisse) SA (2010-2019)
Membre du Conseil d'administration de SuisseTechPartners SA, Genève (2015-2020)

Autres activités

Intervenant pour la formation des administrateurs auprès de la Swiss Board School et d'EXPERTSuisse
Membre du Conseil de fondation de la Fondation Genève Place Financière (2010-2017)
Membre du Comité exécutif de l'association Le Réseau (2010-2016)
Président de l'Ordre Genevois de la Chambre Fiduciaire (2007-2014)

Andrea Dunbar

1973, Suisse, Saint-Blaise

Membre, depuis 2020
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Membre du Comité de rémunération/nomination

Formation

eMBA en gestion de la technologie (EPFL, Lausanne)
Docteur en physique (Trinity College, Université de Dublin, Irlande)
Bachelor en physique (Université de St. Andrews, Ecosse)
Maturité anglaise avec spécialisation en mathématiques, physique, chimie, psychologie (Godalming, Angleterre)

Parcours professionnel

Courtière en assurances, Andrew Wallas & Marsh, Londres (1996-1997)
Assistante de recherche, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (2003-2006)
Cheffe de projet et Ingénieure R&D, CSEM – Centre Suisse d'Electronique et Microtechnique SA (2006-2016)
Maître de conférence « executive MBA », Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (depuis 2017)
Cheffe de section, Intelligence Artificielle Edge et Vision, CSEM – Centre Suisse d'Electronique et Microtechnique SA (depuis 2017)

Autres activités

Maître de conférences à l'EPFL eMBA (depuis 2017)
Membre du comité technique du programme de l'ETFA
Membre du sous-comité de l'IEEE IES TCFA
Leader académique de la « Machine learning clinic » chez Data Innovation Alliance (depuis 2018)

Philippe Maquelin

1951, Suisse, Gorgier

Membre depuis 2012
Membre du Comité de banque
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Membre du Comité Audit et Risques
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Licence ès sciences économiques
(Université de Neuchâtel)

Parcours professionnel

Fonctions d'assistant, de cadre et de direction auprès de plusieurs sociétés affiliées du groupe Swatch (1976-1988)
Consultant auprès d'ATAG Ernst & Young, Conseils aux entreprises Suisse romande (1988-1990)
Fonctions de direction auprès du groupe Portescap et du groupe API, La Chaux-de-Fonds (1991-1998)
CFO du groupe Ismeca, La Chaux-de-Fonds (1998-2002)
COO et CFO du groupe Tornos, Moutier (2002-2010)
Consultant indépendant (depuis 2002)

Autres activités

Président de Motortech SA, La Chaux-de-Fonds
Membre du Conseil d'administration, président du Comité d'audit et membre du Comité de rémunération et nomination de LNS Holding SA, La Tène
Membre des Conseils d'administration de
- GYP Holding SA, La Tène
- BNJ FM SA, Delémont
- ARC FM SA, Delémont
- Delta Line SA, Lamone
- Delta.Line.Lux SA, Luxembourg
Associé de Maruma Holding Sàrl, La Chaux-de-Fonds

Cynthia Uelligger

1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Membre depuis 2018
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement
Présidente du Comité de rémunération/nomination depuis le 01.01.2020
Membre de la Commission de répartition de la Fondation Culturelle (représentante du Conseil d'administration)

Formation

Certificat de marketing et communication d'entreprise (CEFCO Neuchâtel)
Certificat de secrétaire de direction trilingue (Ecole Bénédicte Neuchâtel)
Maturité section langues modernes (Gymnase de Fleurier)

Parcours professionnel

Secrétaire des ventes, Société Industrielle de la Doux SA, St-Sulpice (1992)
Diverses fonctions auprès de Bourquin SA Couvet et Oensingen (SO), assistante de direction, responsable des RH du groupe, secrétaire du Conseil d'administration (1992-2002)
Directrice Centre de Profit Couvet (2003-2015)
Direction des ventes et membre de la direction du Groupe Bourquin SA (depuis 2015)

Autres activités

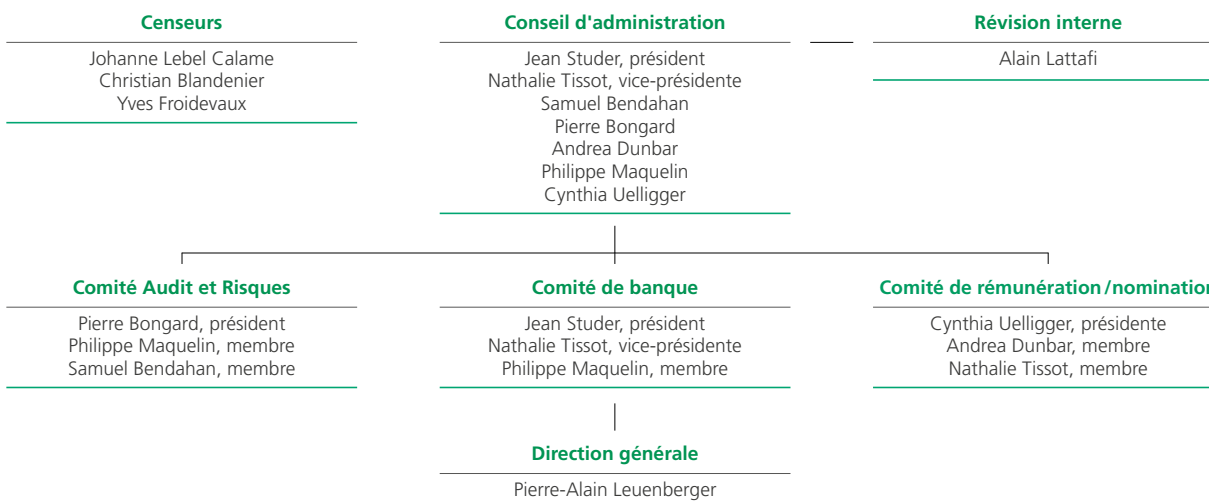
Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)
Membre du Conseil d'administration de Navistra SA
Membre du conseil de gestion Goût & Région (Hôtel de l'Aigle Couvet et Mines d'Asphalte Travers)
Déléguée Association Réseau des Fleurons Val-de-Travers
Membre du jury Swiss Packaging Award
Présidente Marketing Committee ALLIABOX International
Présidente Association Cinéma Colisée Couvet (2003-2016)

3.2 Election et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative et est rééligible jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

Structure organisationnelle au 1^{er} janvier 2021



3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes :

Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements. Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque. Il nomme le directeur général et les membres de la direction, le responsable de la Révision interne ainsi que les cadres de la banque. Il choisit l'organe de révision externe. Il fixe les traitements du directeur général, des membres de la direction, du responsable de la Révision interne ainsi que les bases générales du traitement des collaboratrices et collaborateurs. Il décide de l'octroi de crédits aux organes. Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR). Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente

de participations permanentes. Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation. Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat :

- ◀ La nomination du directeur général,
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

Durant l'exercice sous revue, la composition du Conseil d'administration a évolué par l'arrivée de Mme Andrea Dunbar au 1^{er} janvier 2020 en remplacement de M. André-Pierre Bouille.

3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration.

Dans le cadre de la politique générale de la banque définie par le Conseil d'administration, les compétences du Comité de banque sont les suivantes :

- ◀ Il prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration,
- ◀ Il supervise l'octroi de crédits selon le règlement d'attribution des compétences,
- ◀ Il préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

Le Comité de banque se réunit aussi souvent que les affaires de la banque l'exigent, en principe toutefois chaque mois. Pour délibérer valablement, deux des membres au moins du Comité de banque doivent être présents. En cas d'absence de deux membres du Comité de banque, le Conseil d'administration désigne un remplaçant parmi ses membres.

Les décisions du Comité de banque sont prises à la majorité absolue des membres présents. Lorsque deux membres sont présents, les décisions sont prises à l'unanimité. Les séances du Comité de banque sont dirigées par le président, en cas d'empêchement par la vice-présidente ou, à leur défaut, par un autre membre.

Le Conseil d'administration a nommé avec effet au 1^{er} janvier 2020 M. Philippe Maquelin en qualité de membre du Comité de banque. Il remplace M. André-Pierre Bouille.

3.3.3 Comité Audit et Risques

Le Comité Audit et Risques est composé de trois membres du Conseil d'administration. Il répond aux critères d'indépendance selon la Circ.-FINMA 17/1. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité Audit et Risques sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques approuve le programme annuel d'audit de la Révision interne. Il surveille et évalue l'efficacité et l'indépendance de l'organe de révision externe ainsi que sa collaboration avec la Révision interne. Il examine le rythme d'audit et les résultats d'audit de la Révision interne et de l'organe de révision externe.

Il prépare et préavise à l'attention du Conseil d'administration les décisions relatives aux états financiers et à leur préparation. Le Comité Audit et Risques est également le principal appui du Conseil d'administration pour les différentes questions relevant de la gestion des risques et des contrôles. Il formule, sur ces questions, tous types de préavis pouvant faciliter les prises de décision du Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du Comité, par le responsable de la Révision interne, le responsable Finances et gestion des risques, le responsable Gestion des crédits, le responsable Compliance ou la Direction.

3.3.4 Comité de rémunération/nomination

Le Comité de rémunération/nomination est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération/nomination sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité dirige la procédure de nomination du directeur général et des membres de la direction. Il s'assure que le système de rémunération et d'évaluation appliqué au personnel de la banque est basé sur des critères objectifs. Il veille également à la transparence et à l'impartialité du système de rémunération et d'évaluation des performances appliqué au sein de la banque.

Le Comité ne décharge pas le Conseil d'administration de sa responsabilité mais le préavise en matière de nomination

du directeur général et des membres de la direction, de fixation des traitements du directeur général, des membres de la direction et du responsable de la Révision interne, ainsi que des bases générales du traitement du personnel.

Avec effet au 1^{er} janvier 2020, le Conseil d'administration a nommé respectivement Mme Cynthia Uelligger en qualité de présidente du Comité de rémunération/nomination en remplacement de M. André-Pierre Bouille ainsi que Mme Andrea Dunbar en tant que membre.

3.4 Révision interne

La Révision interne effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Elle dispose d'un droit illimité à l'information. Elle établit des rapports sur le résultat de ses contrôles à l'attention du Comité Audit et Risques, du Conseil d'administration et de l'organe de révision externe. Annuellement, un rapport d'activité est adressé au Conseil d'administration et aux censeurs. La Révision interne est subordonnée au Conseil d'administration. Elle est indépendante de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité Audit et Risques. La Révision interne répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA - Switzerland). L'effectif du service est de quatre collaborateurs y compris le responsable :

Alain Lattafi

1969, Suisse, Apples

Responsable de la Révision interne, depuis 2019

Formation

Expert-comptable diplômé

Master en statistiques (Université de Neuchâtel)

Licence en sciences économique (HEC – Université de Lausanne)

Parcours professionnel

Statisticien, Département de la prévoyance sociale et des assurances, Administration cantonale, Lausanne (1993-1995)

Auditeur bancaire, PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1995-2006)

Senior Manager, accounting services, structured finance,

PricewaterhouseCoopers Ltd, Londres (2006-2008)

Directeur, audit services financiers, Réviseur responsable autorisé par la FINMA/ASR,

PricewaterhouseCoopers SA, Genève (2008-2018)

3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont la banque gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'Etat. A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

Christian Blandenier

1965, Suisse, Val-de-Ruz

Censeur, depuis 2010

FormationLicence en droit (Université de Neuchâtel)
Brevets d'avocat et de notaire**Parcours professionnel**Avocat et notaire, associé dans une étude
à Cernier (depuis 1993)**Autres activités**Président du Conseil de fondation
des Perce-Neige
Conseiller général à Val-de-Ruz
(jusqu'au 31.12.2020)**Yves Froidevaux**

1964, Suisse, Neuchâtel

Censeur, depuis 2005

Formation

Licence ès lettres (Université de Neuchâtel)

Parcours professionnelChercheur en histoire économique et bancaire,
Université de Neuchâtel et London School of
Economics (1994-2001)
Gestionnaire du site Internet de l'administration
cantonale neuchâteloise (2002-2004)
Collaborateur scientifique à l'Office fédéral
de la statistique (OFS) (depuis 2005)**Autres activités**Vice-président Conseil d'administration
La coopérative d'en face, coopérative
d'habitants à Neuchâtel**Johanne Lebel Calame**

1952, Canada et Suisse, Val-de-Travers

Censeuse, depuis 2007

FormationLicence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada)
Diplôme d'anglais (Université de Nottingham,
Nottingham, Angleterre)**Parcours professionnel**Traductrice, Collège Algonquin des Arts
appliqués et de la Technologie, Ottawa,
Ontario, Canada (1972-1976)
Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry
(1985-1996)
Traductrice et correctrice indépendante
(1978-1985 et depuis 1996)**Autres activités**Députée au Grand Conseil
Membre du Conseil d'administration
de la coopérative Télésiège Buttes-La Robella
et Télésiège Chasseron-Nord (TBRC)

3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement. La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque. De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- ◀ Rapports de la Révision interne,
- ◀ Rapports de l'organe de révision externe,
- ◀ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM - Asset Liability Management),
- ◀ Rapports agrégés sur les risques (rapports portant sur l'évolution du profil de risques et sur les activités de contrôle),
- ◀ Rapports trimestriels sur les comptes,
- ◀ Rapports Compliance,
- ◀ Rapport sur la gestion des crédits à la clientèle,
- ◀ Indicateurs de performance clés.

Les risques sont gérés conformément à l'annexe du bouclage, point C), page 75.



De gauche à droite et de haut en bas :

Pierre-Alain Leuenberger _____
1971, Suisse, Saint-Blaise

Pedro Palomo _____
1969, Espagne, Neuchâtel

Philippe Ducommun _____
1964, Suisse, Neuchâtel

Mike Jaberg _____
1980, Suisse, Colombier

Portrait

Direction

4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Le directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration, du Comité Audit et Risques et du Comité de banque avec voix consultative.

La BCN est dirigée par un directeur général et trois directeurs responsables

- ◀ du Marché
- ◀ de la Gestion des crédits
- ◀ de la Logistique

4.1 Directeur général et directeurs au 1^{er} janvier 2021

Pierre-Alain Leuenberger

1971, Suisse, Saint-Blaise

Directeur général, depuis 2017
Président du Conseil de la Fondation Epargne 3
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES
Diplôme fédéral d'économiste bancaire

Parcours professionnel

REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995)
Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA
à Courtelary (1995-2005)
BCN:
- Conseiller Clientèle Entreprises (2005-2008)
- Directeur de la Gestion des crédits (2008-2015)
- Directeur général adjoint (2016)

Autres activités

Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâtoise
du commerce et de l'industrie (CNCI)
Membre du Comité de la Chambre immobilière neuchâtoise
Membre du Conseil d'administration de l'Union des Banques
Cantonaux Suisses
Membre du Conseil stratégique consultatif de Microcity S.A.

Pedro Palomo

1969, Espagne, Neuchâtel

Directeur, responsable Marché, depuis 2018
Suppléant du directeur général

Formation

Diplômes Advanced & Senior Management Programs
IE Business School Madrid
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

Parcours professionnel

Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994)
Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999)
BCN:
- Conseiller Clientèle Entreprises (2000-2008)
- Responsable de la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtois
(2008-2012)
- Responsable des secteurs de la Clientèle Entreprises et du Private
Banking (2012-2014)
- Responsable du Marché du Littoral neuchâtois (2014-2018)

Autres activités

Membre du Conseil de fondation Les Perce-Neige
Membre de la Commission cantonale de l'action sociale
Membre du Conseil d'administration du Parking Place Pury SA
Membre du Conseil d'administration du Parking du Port SA
Membre du Conseil d'administration du bureau de contrôle des
ouvrages en métaux précieux de La Chaux-de-Fonds (BCMP)

Philippe Ducommun

1964, Suisse, Neuchâtel

Directeur, responsable Logistique, depuis 2008

Formation

Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

Parcours professionnel

Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992)
BCN:
- Responsable de l'administration des titres (1992-1997)
- Responsable du négoce et de l'administration des titres
(1997-2007)

Mike Jaberg

1980, Suisse, Colombier

Directeur, responsable Gestion des crédits, depuis 2016

Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES
Diplôme fédéral d'économiste bancaire
Brevet fédéral de spécialiste en économie bancaire

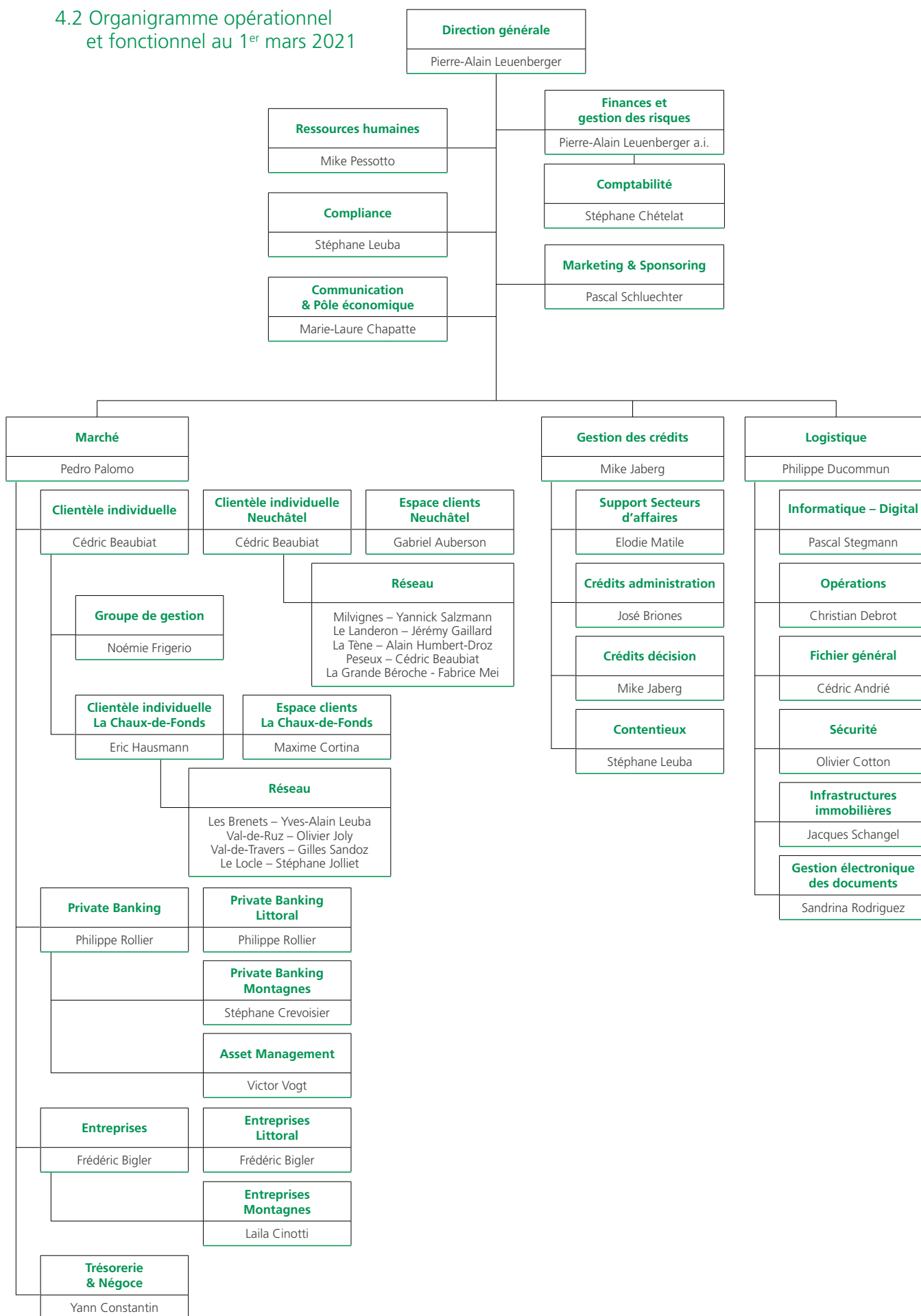
Parcours professionnel

Banque Cantonale de Zurich, conseiller à la clientèle (1998-2000)
BCN:
- Réviseur interne (2000-2005)
- Conseiller Clientèle Entreprises (2005-2012)
- Responsable de la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtois
(2012-2016)

Autres activités

Membre du Conseil de Fondation de Finergence
Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura
Membre du Conseil de la Fondation Gilbert Facchinetti pour la
promotion du football d'élite

4.2 Organigramme opérationnel et fonctionnel au 1^{er} mars 2021



4.3 Conseillères/ers Entreprises

Prénom Nom	Localisation
Anthony Adam	Neuchâtel
Kevan Carloni	La Chaux-de-Fonds
Giovanni Comini	Neuchâtel
Pierre Fahrni	La Chaux-de-Fonds
Joanie Geiser	La Chaux-de-Fonds
Salvatore Mangione	Neuchâtel
Alexandre Morciano	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds
Belma Udovic	Neuchâtel
Carmen Vulliemin	Neuchâtel

4.4 Conseillères/ers Private Banking

Prénom Nom	Localisation
Stéphanie Guillod	Neuchâtel
Michelle Monnier	Neuchâtel
Jean-Philippe Moullet	La Chaux-de-Fonds
Olivier Nicolet	Neuchâtel
Stéphane Paiva	Neuchâtel
Gary Sapsford	Neuchâtel
Nicolas Schwaar	La Chaux-de-Fonds

4.5 Conseillère Planification financière

Prénom Nom	Localisation
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel

4.6 Conseillères/ers Clientèle individuelle

Prénom Nom	Localisation
Jonas Baer	Neuchâtel
Steve Battistella	Neuchâtel
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	La Tène
Raphaël Cavazzuti	Neuchâtel
Céline Colo	Val-de-Travers
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Milvignes
Marie-Eve Desarzens	Neuchâtel
Yann Giussani	Val-de-Travers
Monique Gusmini	Val-de-Ruz
Jasmine Leuenberger	Milvignes
Philippe Paratte	Neuchâtel
Jessica Schindler	Peseux
Nathan Stierli	La Grande Béroche
François Utiger	La Chaux-de-Fonds
Carole Wirth	Peseux

5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

5.1 Rémunération du Conseil d'administration et des Censeurs

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante :

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	30'000
Indemnité de séance	500
Indemnité du/de la président/e	90'000
Indemnité du/de la vice-président/e	30'000
Indemnité de membre du Comité	20'000

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2020 ont été de CHF 453'500. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

La rémunération des Censeurs est fixée de la manière

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	4'400
Indemnité de séance	300

suivante :

Les indemnités versées aux Censeurs pour 2020 se sont élevées à CHF 23'100.00. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens Censeurs.

Les membres du Conseil d'administration et les Censeurs, de façon individuelle, sont mis au bénéfice des mêmes conditions que les employés de la banque pour ce qui a trait aux prestations délivrées par celle-ci.

5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. La rémunération des 14 membres de la Direction en activité au 31 décembre 2020 s'est élevée

à CHF 3'344'627. Les bonus de la direction pour l'exercice 2020 ont représenté au total CHF 1'103'727. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 Prêts aux organes

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés au tableau 19 de l'information se rapportant au bilan, partie 5 du présent rapport de gestion.

6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est BDO SA. Le réviseur responsable est M. Roland Loup, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2016. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Le Comité Audit et Risques assure la surveillance et l'évaluation de l'efficacité et de l'indépendance de la société d'audit ainsi que sa collaboration avec la Révision interne, y compris la discussion des rapports d'audit avec l'auditeur responsable. Le Comité Audit et Risques rapporte au Conseil d'administration.

7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec le président et le directeur général. La BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. Sur son site internet www.bcn.ch, la BCN présente toutes les informations diffusées à la presse et son rapport de gestion peut y être téléchargé. Ce dernier peut également être obtenu à l'adresse : info@bcn.ch, par téléphone au numéro 032 723 61 11 ou à l'adresse postale de la banque : Place Pury 4, 2001 Neuchâtel.

05

Exercice annuel





Romain Cavazzuti, collaborateur Crédits administration, Neuchâtel

Exercice annuel 2020

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2020 avant répartition du bénéfice

	<i>en milliers CHF</i>	Annexes	31.12.2020	31.12.2019
Actifs				
Liquidités			1'857'621	1'528'966
Créances sur les banques			136'676	557'199
Créances résultant d'opérations de financement de titres		1	0	0
Créances sur la clientèle		2	863'607	922'781
Créances hypothécaires		2	8'083'386	7'948'112
Opérations de négoce		3	24	125
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		4	2'555	1'604
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0
Immobilisations financières		5	467'977	493'338
Comptes de régularisation			5'555	6'207
Participations		6/7	21'687	22'462
Immobilisations corporelles		8	32'389	32'720
Valeurs immatérielles		9	0	0
Autres actifs		10	40'491	50'949
Total des actifs			11'511'967	11'564'463
Total des créances subordonnées			0	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0
Passifs				
Engagements envers les banques			1'262'455	1'237'450
Engagements résultant d'opérations de financement de titres		1	260'000	285'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle			6'374'581	6'291'459
Engagements résultant d'opérations de négoce		3	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		4	44'594	51'475
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0
Obligations de caisse			116'131	115'597
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage		15	2'502'000	2'661'000
Comptes de régularisation			31'323	30'251
Autres passifs		10	1'368	6'006
Provisions		16	795	1'526
Réserves pour risques bancaires généraux		16	467'859	447'367
Capital social		17	100'000	100'000
Réserve légale issue du bénéfice			309'278	296'726
Bénéfice reporté			55	35
Bénéfice de l'exercice			41'529	40'572
Total des passifs			11'511'967	11'564'463
Total des engagements subordonnés			0	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels		2/28	17'885	17'466
Engagements irrévocables		2	194'517	227'309
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		2	22'457	22'457
Crédits par engagement		2	0	0

Compte de résultat au 31 décembre 2020

	en milliers CHF	Annexes	31.12.2020	31.12.2019
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes		33	135'889	141'381
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce			0	0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières			2'191	3'271
Charges d'intérêts		33	-33'240	-47'641
<i>Résultat brut des opérations d'intérêts</i>			<i>104'840</i>	<i>97'011</i>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts			-6'326	-348
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts			98'514	96'663
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement			15'304	14'845
Produit des commissions sur les opérations de crédit			1'979	1'799
Produit des commissions sur les autres prestations de service			10'283	10'788
Charges de commissions			-1'235	-1'104
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service			26'331	26'327
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur			7'196	11'455
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières			1'332	529
Produit des participations			1'647	2'016
Résultat des immeubles			87	129
Autres produits ordinaires			58	1'283
Autres charges ordinaires			-289	0
Sous-total autres résultats ordinaires			2'835	3'957
Charges d'exploitation				
Charges de personnel		34	-40'479	-41'286
Autres charges d'exploitation		35	-25'702	-26'282
Sous-total charges d'exploitation			-66'181	-67'569
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles			-7'242	-6'093
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		36	698	-381
Résultat opérationnel			62'152	64'360
Produits extraordinaires		36	194	1 981
Charges extraordinaires		36	-324	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		36	-20'492	-25'770
Bénéfice de l'exercice			41'529	40'572

Répartition du bénéfice

<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	41'529	40'572
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	55	35
Solde à répartir	41'584	40'607
sur lequel nous payons :		
- l'intérêt du capital de CHF 100'000'000.- à 5%	5'000	5'000
- la rémunération de la garantie de l'Etat de Neuchâtel	1'194	1'172
- le versement supplémentaire à l'Etat de Neuchâtel	4'000	3'000
et nous répartissons le solde conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :		
- à la réserve légale issue du bénéfice	12'537	12'552
- à l'Etat de Neuchâtel	18'806	18'828
- report à nouveau	47	55
	41'584	40'607

Selon l'article 11 de la loi sur la BCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation.

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2020

	Année de référence		Année précédente	
	en milliers CHF		Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de la période	41'529		40'572	
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	20'492		25'770	
Variations des corrections de valeur pour risque défaillance et pertes	6'326			661
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles	7'242		5'573	
Provisions et autres corrections de valeur		731	294	
Délimitations actives	652		1'044	
Délimitations passives	1'072		5'033	
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		28'000		27'000
	77'313	28'731	78'286	27'661
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
	0	0	0	0
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations		7		
Immeubles				1'876
Autres immobilisations corporelles		6'129		4'458
		6'136	0	6'334
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		35'000		25'000
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle		100'000		125'000
- Engagements résultant des autres instruments à la juste valeur				
- Obligations de caisse		8'418	37'931	
- Prêts de la Centrale de lettres de gage		80'000	50'000	
- Autres passifs		4'638	2'760	
- Créances sur la clientèle		158'356	169	
- Créances hypothécaires		92'814	275'464	
- Immobilisations financières		50'178		33'290
- Autres actifs	10'458			1'351
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques	60'005		99'869	
- Engagements résultant d'opération de financement de titres		25'000	285'000	
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	183'122		228'239	
- Valeurs de remplacement négatives		6'882		560
- Obligations de caisse	8'952			3'178
- Prêts de la Centrale de lettres de gage		79'000	123'000	
- Créances sur les banques	420'523			284'801
- Créances sur la clientèle	215'106		178'914	
- Créances hypothécaires		46'362		422'825
- Opérations de négoce	102			39
- Valeurs de remplacement positives		951		52
- Immobilisations financières	75'539			7'825
	973'807	687'599	1'281'346	903'921
Etat des liquidités				
Liquidités		328'654		421'716
Total Sources de fonds	1'051'120		1'359'632	
Total Emplois de fonds		1'051'120		1'359'632

Présentation de l'état des capitaux propres au 31 décembre 2020 *(avant répartition du bénéfice)*

<i>en milliers CHF</i>	Capital social	Réserve issue du bénéfice et bénéfice reporté	Réserve pour risques bancaires généraux	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	100'000	296'761	447'367	40'572	884'700
Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel				-28'000	-28'000
Attribution à la réserve issue du bénéfice / variation du bénéfice reporté		12'572		-12'572	-
Bénéfice de l'exercice de référence				41'529	41'529
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux			20'492		20'492
Capitaux propres à la fin de la période de référence	100'000	309'333	467'859	41'529	918'721

Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

Annexe du bouclement 2020

A) Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

- ◀ Raison sociale:
Banque Cantonale Neuchâteloise
- ◀ Forme juridique: Etablissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique
- ◀ Exonération de l'impôt cantonal direct, de l'impôt complémentaire sur les immeubles et de l'impôt communal direct, selon art.9 LBCN
- ◀ Inscription au registre du commerce: 05.06.1883
- ◀ Siège social: Neuchâtel (NE)
- ◀ Numéro du registre du commerce: CH-645.1.001.317-4
- ◀ Bureau du registre du commerce:
Canton de Neuchâtel

Commentaires relatifs à l'activité

Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle bénéficie de l'agrément « Banque » et est catégorisée comme banque cantonale et maison de titres suisse selon la classification de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton de Neuchâtel. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et dix centres de conseils ou agences, répartis sur l'ensemble du territoire cantonal.

Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque, membre de la Centrale de lettres de gage des

Banques cantonales suisses, se refinance auprès de cet organisme ainsi que sur le marché des capitaux. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce et de placement

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. La BCN ne pratique pas de négoce actif pour elle-même.

La banque acquiert et vend, dans un cadre limité et pour son propre compte, des titres de créances (obligations) et des titres de participation (actions, fonds de placement) qui sont reconnus dans les immobilisations financières. Pour cette activité, la banque privilégie des valeurs de première qualité. Dans ce cadre, l'utilisation de produits financiers dérivés n'est pas autorisée.

Opérations de commissions et de prestations de service

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle également des prestations en ligne (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne, etc...).

Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de service à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque utilise la plate-forme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) d'une grande

partie de ses activités informatiques, notamment celles liées à Finnova, à la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. L'administration des titres est partiellement externalisée chez Swisscom IT Services. La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zurich, pour l'impression des documents produits par l'application informatique principale de la banque ainsi que les prestations de scannage de tous les documents de la banque, y compris les ordres de paiement de la clientèle. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de services sont soumis au secret bancaire.

B) Principe de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâtoise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'à l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes et la Circ.-FINMA 20/1 Comptabilité - banques (prescriptions comptables pour les banques «PCB»).

La BCN procède à un bouclage individuel statutaire conforme au principe de l'image fidèle. L'annexe est numérotée sur la base des dispositions légales (annexe 1 lettre E de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne).

La numérotation manquante concerne des annexes non applicables à la banque. Tous les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses, sauf indication contraire, et sont arrondis au millier le plus proche, ce qui explique des écarts dans certains totaux.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation de la banque suivent les prescriptions comptables et d'évaluations définies dans l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes et dans les PCB.

Les actifs, les engagements et les opérations hors bilan sont en règle générale évalués individuellement s'ils sont importants et qu'en raison de leur similitude, ils ne sont habituellement pas regroupés. Dans tous les cas, les participations, les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles font l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités et créances sur les banques

Les liquidités comprennent les avoirs sous forme de pièces et billets ainsi que les dépôts auprès de la BNS. Ils sont évalués à la valeur nominale.

Les créances sur les banques sont enregistrées à la valeur nominale, diminuées des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux enregistrés sur des comptes métaux sont évalués à la juste valeur dans la mesure où le métal précieux est négocié sur un marché efficient et liquide.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuées des corrections de valeur nécessaires. Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients.

Des corrections de valeur sont constituées pour risques de défaillance des créances compromises et des créances non compromises.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables. Les créances compromises sont évaluées sur une base individuelle. Le montant de la correction de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ». Ils ne sont plus reconnus au compte de résultat mais directement dans les corrections de valeur.

La banque appartient à la catégorie de surveillance 4. En tant que banque de catégorie 4 et conformément à l'art. 25 de l'Ordonnance de la FINMA, la banque doit constituer des corrections de valeur pour risques latents de défaillance sur les créances non compromises. La banque a décidé volontairement de constituer des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sur les créances non compromises. Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées dans la section « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ».

Au bilan, les corrections de valeur pour risques de défaillance sont déduites des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires. Les variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêts sont directement portées en réduction du résultat brut des opérations d'intérêts.

Opérations de négoce

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « résultat des opérations de négoce ».

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Les transactions de négoce comprennent les opérations effectuées avec les clients et les opérations pour propre compte. Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués au prix du marché et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. Le résultat de ces transactions est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux précieux sous forme physique ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit qui ne sont détenus ni dans le dessein du négoce, ni dans le dessein d'un placement durable.

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method).

Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure. Les dépôts d'or, en consignment auprès de clients, sont évalués à la valeur du marché.

Les immeubles, repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé entre la valeur d'acquisition et la valeur de liquidation.

Participations

Les participations sont évaluées individuellement à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les transformations de parties d'immeubles sont amorties sur cinq ans au maximum. Les rénovations diverses y compris celles n'apportant pas de valeur ajoutée à l'objet sont amorties intégralement sur l'année.

Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les véhicules et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels.

Les investissements informatiques (matériel et logiciels) sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur trois ans. Les distributeurs automatiques de billets sont amortis en une année. L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse repurchase). Les échanges de liquidités sont inscrits au bilan à la valeur nominale. Les titres transférés ne sont pas comptabilisés au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits qui leur sont liés. L'aliénation subséquente des titres reçus doit être saisie au bilan en tant qu'engagement non monétaire évalué à la juste valeur.

Engagements envers les banques, Dépôts de la clientèle et Emprunts

Les engagements envers les banques, les dépôts de la clientèle et les emprunts sont évalués à la valeur nominale. Les agios et disagio des prêts de la Centrale de lettres de gage sont amortis jusqu'à leur échéance (accrual method).

Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des cotisations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance suivent les dispositions légales, les statuts, ainsi que les règlements de prévoyance en vigueur.

La banque assume les coûts de la prévoyance professionnelle des collaborateurs et de leurs survivants conformément aux dispositions légales. Les cotisations d'employeur correspondant aux plans de prévoyance sont enregistrées dans la rubrique « Charges de personnel ». Des informations détaillées sont présentées dans le tableau 13, page 82.

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations. Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat.

Les corrections de valeurs pour les risques de défaillance des opérations hors bilan des postes « Engagements conditionnels » et « Engagements irrévocables », sont présentées dans cette rubrique

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux est une réserve constituée préventivement dans le but de couvrir des pertes imprévisibles dues à l'activité d'une banque. Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Résultats des opérations d'intérêts

Des swaps de devises peuvent être conclus dans le cadre des opérations d'intérêts. Des intérêts créditeurs sont ainsi générés. Le résultat des swaps de devises qui ont été conclus dans le but exclusif de gérer les opérations d'intérêts, et qui sont

désignés comme tels lorsqu'ils sont contractés, est enregistré sous le poste « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont enregistrés en réduction du produit des intérêts. Les intérêts négatifs concernant les opérations passives sont enregistrés en réduction des charges d'intérêts.

Changement des principes comptables et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent, avec l'exception suivante.

Le 1^{er} janvier 2020, la nouvelle ordonnance de la FINMA sur les comptes ainsi que la nouvelle circulaire FINMA 2020/1 « Comptabilité – Banques » entièrement révisée sont entrées en vigueur. Ces dispositions requièrent désormais la constitution de corrections de valeur pour risques de défaillance sur les créances non compromises et la constitution de provisions pour risques sur les opérations hors bilan, sauf pour les éventuelles positions pour lesquelles une provision a été constituée en raison d'une sortie de fonds probable et estimable de manière fiable. Les méthodes d'identification des risques de défaillance et de détermination du besoin de provisions sont expliquées dans la section « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ».

Les corrections de valeur pour risques latents de CHF 16,3 millions existant au 31 décembre 2019 ne répondent plus entièrement à la nouvelle définition des risques latents. C'est la raison pour laquelle elles ont été reclassées dans une nouvelle catégorie à savoir les corrections de valeur pour risques inhérents. La méthode utilisée pour déterminer les corrections de valeur n'ayant pas été modifiée, aucune correction de valeur supplémentaire n'a dû être constituée en conséquence de cette modification de principe comptable.

Les corrections de valeur et provisions pour créances non compromises au 31 décembre 2020 sont présentées dans le tableau 16 « Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux ».

Bien que les dispositions sur la constitution des corrections de valeur et de provisions pour risques de défaillance sur les créances non compromises et les opérations hors bilan doivent être mises en œuvre au plus tard dans les comptes des exercices commençant le 1^{er} janvier 2021, la banque a décidé d'appliquer ces dispositions dans les comptes annuels 2020.

Changement dans la présentation

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Banque faisant usage de l'option prévue dans les nouvelles PCB, le résultat des swaps de devises qui ont été conclus dans le but exclusif de gérer les opérations d'intérêts est présenté dans le poste « Produit des intérêts et des escomptes ».

Facteurs d'influence sur la situation économique de la banque

L'important recul de l'activité économique induite par la crise sanitaire qui a marqué l'exercice 2020 a entraîné une augmentation du risque de voir certains clients être dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements. Cela concerne essentiellement les entreprises, pour lesquelles des corrections de valeur ont été constituées dans une mesure inhabituellement élevée.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions, ainsi que les gains et pertes relatifs à la réévaluation des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat sous « Résultat des opérations de négoce ».

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture :

	au 31.12.2020	au 31.12.2019
EUR	1,0821	1,0846
USD	0,881	0,9670

C) Indications relatives à la gestion des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

Risques de crédit

Prêts à la clientèle

Le risque de crédit sur les prêts à la clientèle est le risque qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit aux échéances prévues par le contrat signé entre lui et la BCN. L'évaluation du risque de crédit à la clientèle passe par une bonne connaissance de la situation du client et une évaluation adéquate des garanties remises. Les risques de crédit à la clientèle englobent la totalité des créances qui pourraient entraîner des pertes, si la clientèle se trouvait dans l'incapacité de rembourser ses engagements. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ◀ Objet habité par son propriétaire : valeur de marché calculée grâce à un modèle d'évaluation externe (approche hédoniste)
- ◀ Objet de rendement : valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage basée sur la valeur de rendement théorique
- ◀ Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

Le montant des prêts est déterminé par la capacité du client à faire face au service de la dette et par la valeur de couverture des garanties remises. Les exigences en matière de remboursement sont déterminées par la nature de la transaction et les exigences réglementaires.

Risques de contreparties dans les affaires interbancaires et de placement

Le risque de placement auprès de contreparties est le risque de placement des excédents de trésorerie en Suisse et à l'étranger auprès de contreparties qui ne rembourseraient pas à l'échéance selon les conditions convenues au départ. Ces placements sont effectués en monnaie nationale, en devises, en titres ou en métaux.

Des limites maximales sont définies pour chaque contrepartie bancaire. Elles sont revues chaque année, ou plus rapidement si la situation l'exige. Chaque limite est pondérée par un facteur prenant en compte son type, son affectation, sa durée ainsi que la notation (Rating) de la contrepartie. La notation (Rating) représente la situation financière et géographique de l'institut financier. Le système de limites tient compte des groupes de contreparties liées. La surveillance du respect des limites est quotidienne.

Risques pays

Le risque pays est le risque sur les activités et placements effectués à l'étranger. Il s'agit notamment de l'interdiction de transférer des fonds, de convertir une monnaie ou le blocage ou la confiscation d'avoirs. Dans le cadre des opérations, les limites sur les risques pays sont revues au minimum chaque année.

Risques de marché et de taux

Risques de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque auquel sont exposés les fonds propres de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt influencent la valeur économique des actifs, des passifs et des positions hors bilan. Elles ont également une incidence sur le revenu des opérations d'intérêts (perspective des bénéficiaires). Le risque de taux d'intérêt est évalué périodiquement. La banque dispose d'un règlement ALM (Asset Liability Management) s'appuyant sur les lois, directives et règlements en vigueur relatifs aux risques de taux d'intérêts, édictés par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), ainsi que par l'Association suisse des banquiers. Ce règlement définit :

- ◀ L'Asset & Liability Management (ALM) et les risques couverts
- ◀ La composition et le rôle des organes impliqués dans la gestion de la structure du bilan
- ◀ Les indicateurs de risque et les limites de positions
- ◀ Le reporting interne et réglementaire

Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress et des projections financières. Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

Les informations qualitatives et quantitatives sur le risque de taux font l'objet d'une publication annuelle réglementaire, disponible sur le site internet de la BCN.

Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques liés aux positions en titres détenus en propre (Nostro), ainsi

qu'aux positions en devises et en métaux précieux font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement :

Risques de cours sur les titres

Le risque de cours est le risque que la banque enregistre des pertes sur le dossier Nostro suite à des fluctuations de cours boursiers et/ou de change et/ou de suspension de cotation sur les valeurs mobilières. Il est influencé par la courbe des taux d'intérêts et l'évolution des marchés, mais aussi par la qualité des titres émis et leurs valeurs intrinsèques.

Risques de change et risques liés aux métaux précieux

Le risque de change et le risque lié aux métaux précieux est le risque que la banque enregistre des pertes sur ses positions devises ou en métaux précieux en raison de fluctuations de cours de marché. Les risques liés aux positions du bilan de la BCN en monnaies étrangères et métaux précieux ne doivent pas dépasser les limites que la banque s'est fixées.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité découle de la transformation des échéances de la banque. Il est matérialisé par la survenance de retraits massifs de fonds de la clientèle simultanément à des difficultés de refinancement de la banque.

La stratégie en matière de liquidité est proposée par le comité ALM et approuvée par la direction ainsi que le Conseil d'administration. Les actifs liquides, la situation de financement et les risques de concentration sont communiqués mensuellement au comité ALM de la banque. Les limites de liquidité et de financement sont approuvées chaque année par la direction et le Conseil d'administration, qui tiennent compte de la stratégie d'affaires ainsi que de l'appétence au risque.

Risques opérationnels

Le risque opérationnel est le risque de perte provenant de l'inadéquation ou de la défaillance des procédures internes, de personnes, de systèmes ou d'événements externes. Il est constitué des éléments suivants :

- ◀ Fraude interne et fraude externe
- ◀ Poste de travail et sécurité des personnes
- ◀ Cyberrisques et risques liés à l'externalisation d'activités opérationnelles
- ◀ Clients, produits et pratiques commerciales
- ◀ Dommages aux actifs corporels
- ◀ Interruptions d'activité et dysfonctionnement de systèmes
- ◀ Exécution, livraison et gestion des processus

Cette définition inclut les risques de non-conformité liés à une erreur de traitement imputable à la banque et générant des pertes directes, comme, par exemple, les sanctions financières ou les indemnités en faveur de tiers. Des règlements et des directives internes portant sur l'organi-

sation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la Révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration.

Risques juridiques

Les risques juridiques représentent les risques découlant de litiges/contentieux pour lesquels la banque serait attraitée devant une instance judiciaire ou administrative sans qu'une erreur de traitement de la banque ne soit nécessairement invoquée. Ils génèrent des pertes indirectes (blocages de positions, manque à gagner) et des provisions sur frais de procédure, alors que le jugement final reste incertain. Le responsable de la conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Risques de réputation et de non-conformité

Les risques de réputation et de non-conformité sont considérés comme des conséquences des catégories de risque susmentionnées, dès lors ils ne sont pas catégorisés.

D) Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les corrections de valeur et les provisions sont réexaminées et réajustées semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant neuf catégories pour les corporations de droit public, neuf catégories pour la clientèle individuelle et onze catégories pour les entreprises. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle. Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité: chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne).

La catégorie 11 contient les créances compromises à l'égard desquelles des corrections de valeur individualisées sont déterminées. Pour les créances non compromises et afin de tenir compte des risques inhérents aux créances de la banque contre les débiteurs au bénéfice d'une autre notation, une provision est constituée. Elle représente 25% de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10. Le ratio de 25% a été estimé en fonction de l'historique des observations faites par la banque.

Pour qu'une créance ne soit plus considérée comme compromise, il faut que les échéances impayées soient réglées, que le service de la dette ait repris normalement, que les critères de solvabilité soient remplis et que ce nouvel état de fait soit constaté par un changement de la note de solvabilité.

E) Evaluation des sûretés de crédit

La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation et d'évaluations externes, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/ artisanat, industrie, terrain, etc.) ou de son utilisation. Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles.

F) Politique d'affaire lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, opérations de couverture (« hedge accounting »)

La banque utilise, à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt résultant du bilan, des instruments financiers dérivés. Les opérations de couverture (Swaps d'intérêts OTC) sont évaluées selon un modèle. Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles. Les contrats à terme sur devises et métaux précieux, effectués pour la clientèle et conclus avec la clientèle, sont immédiatement retournés sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation. Les contrats à terme sur devises et métaux précieux sont évalués au cours du jour.

G) Événements significatifs survenus après la date de l'établissement du boucllement

Aucun événement extraordinaire ayant une incidence majeure sur le patrimoine, sur la situation financière et sur les résultats de la banque n'est survenu après la date de l'établissement du boucllement.

Informations se rapportant au bilan

Tableau 1

Répartition des opérations de financement de titres (actives et passives)

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension			
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension		260'000	285'000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction		260'013	285'013
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres ou par le biais de prises en pension			

Tableau 2

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors-bilan ainsi que des créances compromises

	en milliers CHF	Nature des couvertures				Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Collectivités de droit public	
Prêts						
Créances sur la clientèle	218'841	289'904	217'880	182'942	909'567	
Créances hypothécaires	7'764'813	309'895	10'557	3'927	8'089'192	
immeubles d'habitation	6'625'526	1'605	4'015		6'631'146	
immeubles commerciaux	723'034	1'695	2'280	3'927	730'936	
immeubles artisanat et industrie	215'583		2'361		217'944	
autres	200'670	306'595	1'901		509'166	
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)						
Année de référence	7'983'654	599'799	228'437	186'869	8'998'759	
Année précédente	7'864'385	450'740	278'950	322'584	8'916'659	
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)						
Année de référence	7'987'581	599'799	172'742	186'869	8'946'992	
Année précédente	7'864'385	450'740	233'184	322'584	8'870'893	
Hors bilan						
Engagements conditionnels	7'889	3'727	6'269		17'885	
Engagements irrévocables	136'386	2'305	55'426	400	194'517	
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			22'457		22'457	
Crédits par engagement						
Total du hors bilan						
Année de référence	144'275	6'032	84'152	400	234'859	
Année précédente	174'973	5'255	87'004	0	267'232	
Créances compromises						
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles		
Année de référence	98'893	64'412	34'481	34'481		
Année précédente	87'760	58'261	29'499	29'499		

Tableau 3

Répartition des opérations de négoce et des autres instruments évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Actifs			
Opérations de négoce		24	125
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire dont cotés			
Titres de participation			
Métaux précieux		24	125
Autres actifs de négoce			
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
Total des actifs		24	125
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités			
Engagements			
Opérations de négoce			
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire dont cotés			
Titres de participation			
Métaux précieux			
Autres passifs de négoce			
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
Total des engagements		0	0

Tableau 4

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	en milliers CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux							
Swaps					1'390	43'025	750'000
Options OTC		66	66	15'800			
Devises/métaux précieux							
Contrats à terme		1'098	1'502	341'486			
Année de référence		1'165	1'569	357'286	1'390	43'025	750'000
Année précédente		1'604	1'333	193'070	0	50'142	600'000
Répartition selon les contreparties							
Valeurs de remplacement positives			Instances centrales de clearing	Banques	Autres clients		
				2'295	260		

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des options OTC et des contrats à terme sur devises découlent du prix établi par un modèle d'évaluation.

Tableau 5

Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Titres de créance	421'256	396'557	430'537	405'960
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	421'256	396'557	430'537	405'960
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)				
Titres de participation	24'816	25'171	29'681	29'250
dont participations qualifiées				
Métaux précieux	21'905	71'558	21'905	71'558
Immeubles	1	52		52
Total	467'977	493'338	482'123	506'820
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	421'256	396'557	430'537	405'960

	Valeur comptable	
	Année de référence	Année précédente
Titres de créances, répartition des contreparties selon la notation		
AAA	251'980	263'792
AA	47'712	56'011
AA-	66'132	40'636
A	2'608	2'623
A-	52'824	33'495
Total	421'256	396'557

Les ratings sont exprimés selon l'agence de notation Fedafin.

Tableau 6

Présentation des participations

	en milliers CHF	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence					Valeur de marché	
					Change-ment d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Corrections de valeur / reprise d'amortissements		Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires											
avec valeur boursière		15'120		15'120				-781		14'339	19'297
sans valeur boursière		12'410	5'068	7'342		7		-1		7'348	
Total des participations		27'530	5'068	22'462		7		-781		21'687	19'297

Tableau 7

Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative

		Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Raison sociale, siège et activité						
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	2'900	17	17	oui	non
Parking du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8	8	oui	non
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12	12	oui	non
Microcity SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	1'000	9	9	oui	non
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9	9	oui	non

Tableau 8

Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence				Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Changement d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	
Immeubles à l'usage de la banque	101'314	75'946	25'368				1'423	23'946
Autres immeubles	15'638	12'130	3'508				104	3'404
Autres immobilisations corporelles	152'696	148'851	3'844		6'129		4'934	5'039
Objets en « leasing » financier								
Total des immobilisations corporelles	269'648	236'927	32'720		6'129		6'461	32'389

Tableau 9

Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a inscrit aucune valeur immatérielle à l'actif de son bilan.

Tableau 10

Répartition des autres actifs et autres passifs

	en milliers CHF	Autres actifs		Autres passifs	
		Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation		39'191	47'548		
Impôts indirects		1'052	1'095	813	814
Comptes de règlement		249	2'306	350	4'775
Actifs et passifs divers				206	417
Total		40'491	50'949	1'368	6'006

Tableau 11

Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Année de référence		Année précédente	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
<i>en milliers CHF</i>				
Actifs nantis / cédés				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	26'265		26'294	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses	2'545'268	2'062'000	2'581'229	2'021'000
Crédits Covid-19	120'828	115'000		
Appel de marge bloqué auprès des contreparties pour swaps IRS	45'740	43'025	53'000	50'142
Actifs sous réserve de propriété				

Tableau 12

Indications des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Epargne, compte de gestion et à terme. En CHF et monnaies étrangères		13'062	10'041

Tableau 13

Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

	<i>en milliers CHF</i>	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engag. économique)		Charges de prévoyance dans les charges du personnel	
		Année de référence	Année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Année de référence	Année précédente	
Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance							
Plan de prévoyance avec excédent	14'569			3'987	3'987	4'017	

Pour la fin de l'année 2020, la fondation estime atteindre un taux de couverture supérieur à 100%.

Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâtoise dans un plan en primauté des cotisations. L'âge de la retraite est de 63 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite correspond au capital-épargne constitué, y compris les rachats de prestations, au début du versement de la rente. Ce capital est multiplié par le taux de conversion correspondant à l'âge de l'assuré (calculé en années et en mois). Chaque assuré

cotisant peut se constituer un compte épargne complémentaire pour compenser les réductions en cas de retraite anticipée. Le compte retraite anticipée est alimenté par des rachats de l'assuré, ainsi que des éventuelles attributions. Il est productif d'intérêts au taux fixé par le Conseil de fondation. Le compte retraite anticipée est exigible en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Le montant constitué est dû en sus des autres prestations définies selon le règlement de prévoyance.

Présentation de l'avantage / engagement économique

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 120,0% à fin 2019, respectivement de 110,8% à fin 2018 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2019 qu'à fin 2018. L'éventuel excédent d'actif n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique.

Il existe selon les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque aucun excédent de couverture au 31.12.2019.

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de contributions d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Tableau 14

Présentation des produits structurés émis

La banque n'a pas émis de produit structuré.

Tableau 15

Présentation des emprunts obligataires en cours et prêts des centrales de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses

	en milliers CHF	Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montant	
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses					
Année de référence		0,93%	2020-2040	2'062'000	
Année précédente		1,04%	2019-2039	2'021'000	
Emprunts obligataires					
	en milliers CHF	Année émission	Taux d'intérêt	Echéances	Montant
sans possibilité de dénonciation anticipée		2012	1,25%	26.04.2021	100'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2016	0,00%	28.02.2022	30'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2017	0,50%	30.09.2027	150'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2018	0,35%	14.09.2026	160'000
Année de référence					440'000
Année précédente					640'000
Total					
Année de référence					2'502'000
Année précédente					2'661'000

Aperçu des échéances des emprunts obligataires et privés en cours :

D'ici à une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 - ≤ 3 ans	> 3 - ≤ 4 ans	> 4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	TOTAL
100'000	30'000				310'000	440'000

La banque n'a souscrit à aucun emprunt subordonné.

Tableau 16

Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence

<i>en milliers CHF</i>	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Recouvrements, intérêts en souffrance	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour autres risques d'exploitation	175				-175	0
Provisions pour risques de défaillance hors-bilan	1'351				-556	795
Total des provisions	1'526			20'492	-731	795
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	447'367			20'492		467'859
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	45'766	-858	61	10'289	-3 493	51 765
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	29'499	-854	61	9'243	-3'468	34'481
dont corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises	16'267	-4		1'046	-25	17'284

Tableau 17

Présentation du capital social

<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Capital de dotation versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	100'000	100'000

Tableau 19

Indication des créances et engagements envers des parties liées

<i>en milliers CHF</i>	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Participants qualifiés	0	50'000	29'247	11'321
Sociétés liées	89'375	84'531	37'841	17'943
Affaires d'organes	12'743	12'532	13'831	20'706

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement, soit :
- moins 0,4% pour les hypothèques à taux fixe

Tableau 23

 Présentation de la structure des échéances
 des instruments financiers

en milliers CHF	A vue	Résiliable	Echu				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Actifs								
Liquidités	1'857'621							1'857'621
Créances sur les banques	76'676		30'000	30'000				136'676
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	7'384	76'265	325'787	93'380	256'868	103'923		863'607
Créances hypothécaires	9'909	65'751	670'739	1'180'855	4'485'430	1'670'702		8'083'386
Opérations de négoce	24							24
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	2'555							2'555
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières	24'815	21'906		14'996	196'570	209'690		467'977
Total année de référence	1'978'984	163'922	1'026'526	1'319'231	4'938'868	1'984'315		11'411'846
Année précédente	1'653'645	235'130	1'400'522	1'534'667	4'356'515	2'271'594	52	11'452'125
Capitaux étrangers								
Engagements envers les banques	13'427	115'000	359'028	85'000	470'000	220'000		1'262'455
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	260'000							260'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'912'612	3'939'627	472'342	10'000		40'000		6'374'581
Engagements résultant d'opérations de négoce								
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	44'594							44'594
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Obligations de caisse			3'630	19'859	80'886	11'756		116'131
Emprunts et prêts des lettres de gage				213'000	928'000	1'361'000		2'502'000
Total année de référence	2'230'633	4'054'627	835'000	327'859	1'478'886	1'632'756		10'559'761
Année précédente	2'073'381	3'898'754	975'371	359'415	1'313'437	2'021'623		10'641'981

Tableau 24

Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger (principe du domicile)

	en milliers CHF	Année de référence		Année précédente	
		Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs					
Liquidités		1'857'621		1'527'433	1'534
Créances sur les banques		116'731	19'944	533'232	23'967
Créances résultant d'opérations de financement de titres					
Créances sur la clientèle		861'490	2'117	920'343	2'438
Créances hypothécaires		8'083'386		7'948'112	
Opérations de négoce		24		125	
Valeurs de remplacement positives sur dérivés		2'555		1'599	5
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur					
Immobilisations financières		462'557	5'420	488'911	4'427
Comptes de régularisation		5'555		6'207	
Participations		21'618	69	22'392	69
Immobilisations corporelles		32'389		32'720	
Valeurs immatérielles					
Autres actifs		40'491		50'949	
Total des actifs		11'484'417	27'550	11'532'023	32'440
Passifs					
Engagements envers les banques		1'013'907	248'547	1'066'551	170'899
Engagements résultant d'opérations de financement de titres		260'000		285'000	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		6'103'910	270'670	6'098'524	192'935
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés		44'594		51'475	
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur					
Obligations de caisse		112'464	3'667	112'392	3'204
Emprunts et prêts des lettres de gage		2'502'000		2'661'000	
Comptes de régularisation		31'323		30'251	
Autres passifs		1'368		6'006	
Provisions		795		1'526	
Réserve pour risques bancaires généraux		467'859		447'367	
Capital social		100'000		100'000	
Réserve légale issue du bénéfice		309'278		296'726	
Bénéfice reporté		55		35	
Bénéfice de l'exercice		41'529		40'572	
Total des passifs		10'989'083	522'884	11'197'425	367'038

Tableau 25

Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays (principe du domicile)

	en milliers CHF	Année de référence		Année précédente	
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs situés en :					
Suisse		11'484'417	99,76	11'532'023	99,72
Europe		20'304	0,18	14'013	0,12
Autres		7'246	0,06	18'427	0,16
Total des actifs		11'511'967	100,00	11'564'463	100,00

Tableau 27

Présentation des actifs et des passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

	<i>en milliers</i>	CHF	EUR	USD	Métaux	Autres	Total
Actifs		11'433'514	26'790	19'056	30'725	1'882	11'511'967
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises		39'973	231'594	50'884	1'550	17'486	341'487
Total des actifs		11'473'487	258'384	69'940	32'275	19'368	11'853'454
Passifs		11'184'937	232'526	56'594	19'931	17'979	11'511'967
+ Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises		301'643	17'244	9'507	12'231	862	341'487
Total des passifs		11'486'580	249'770	66'101	32'162	18'841	11'853'454
Position nette par devise		-13'093	8'614	3'839	113	527	

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

Tableau 28

Répartition des créances et engagements conditionnels

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Engagements conditionnels			
Engagements de couverture de crédit et similaires		17'885	17'466

Tableau 30

Répartition des opérations fiduciaires

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces		0	15'383

Informations se rapportant au compte de résultat

Tableau 33

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique
Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Intérêts négatifs - opérations actives (réduction des produits d'intérêts)		1'248	1'932
Intérêts négatifs - opérations passives (réduction des charges d'intérêts)		8'160	3'905

Tableau 34

Répartition des charges du personnel

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Organes de la banque et personnel		31'749	31'515
Prestations sociales		7'416	7'460
Autres charges de personnel		1'314	2'311
Total		40'479	41'286

Tableau 35

Répartition des autres charges d'exploitation

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux		894	1'001
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication		10'388	10'429
Charges relatives aux véhicules, machines, mobilier et autres installations		1'025	1'043
Honoraires de sociétés d'audit		209	302
<i>dont: prestations en matière d'audit financier et prudentiel</i>		209	221
<i>dont: autres prestations de service</i>		0	81
Charges relatives aux frais d'acheminement de courrier		1'054	1'104
Charges relatives à différentes prestations de tiers		6'660	6'336
Charges relatives au marketing et à la publicité		3'619	4'025
Autres charges d'exploitation		1'853	2'042
Total		25'702	26'282

Tableau 36

Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et de provisions libérées

Variations des provisions et pertes	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Pertes opérationnelles		-32	-87
Dissolution de provision		174	
Risques de défaillance hors-bilan		556	-294
		698	-381
Produits extraordinaires			
Réévaluation et vente de diverses participations			539
Solde d'opérations hors exploitation		194	1'066
Divers produits hors exploitation			376
		194	1'981
Charges extraordinaires			
Coûts liés à la crise sanitaire Covid-19		324	0
Variation des réserves pour risques bancaires généraux			
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		-20 492	-25 770

06

Rapport de l'organe de révision





Candice Carmel, conseillère à la clientèle au Centre de conseils du Landeron

Comptes annuels 2020**Rapport de l'organe de révision**

Au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 66 à 89 du rapport de gestion) de la Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

**Responsabilité
du Conseil d'administration**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité
de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de

l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la loi suisse, la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et les prescriptions comptables pour les banques.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Evaluation des créances sur la clientèle et créances hypothécaires

L'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (78% du bilan) repose sur le système de contrôle interne mis en place par la banque pour la limitation et la gestion des risques de crédit. Tout engagement de crédit requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie. Celui-ci reflète le risque de défaut du preneur de crédit. Le montant des prêts octroyés se base sur ce risque de défaut, ainsi que, le cas échéant, sur la valeur des gages retenus. Cette valeur fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture.

Chaque créance est soumise à un réexamen lors d'une modification. Lors de ces réexamens, les ratings sont actualisés, afin de permettre une surveillance actualisée des risques de défaillance.

C'est sur la base de ces ratings que les créances compromises sont identifiées.

Les créances Covid-19 sont pour l'essentiel entièrement cautionnées par la Confédération. Pour celles sans cautionnement complet (Covid-19 Plus), un réexamen a été réalisé.

L'évaluation des créances compromises est considérée comme un risque clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans l'estimation des valeurs de liquidation de ces dernières et des éventuelles garanties mises en gage.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances compromises et non compromises (risque inhérent) sont indiquées à la note D de l'annexe aux comptes annuels.

Lausanne, le 10 mars 2021

BDO SA



Patrick Cattin
Expert-réviseur agréé

Notre approche d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes:

◀ Analyse et vérification du fonctionnement du système de contrôle interne mis en place par la banque pour:

- L'attribution et la mise à jour des ratings des preneurs de crédits, lors des phases d'octroi et de renouvellement des crédits sur la clientèle et des crédits hypothécaires
- la détection et la surveillance des créances compromises, et la détermination des correctifs de valeurs y afférentes

◀ Vérification détaillée d'un échantillon de créances en souffrance et compromises

◀ Vérification du respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art.11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al.1 ch.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

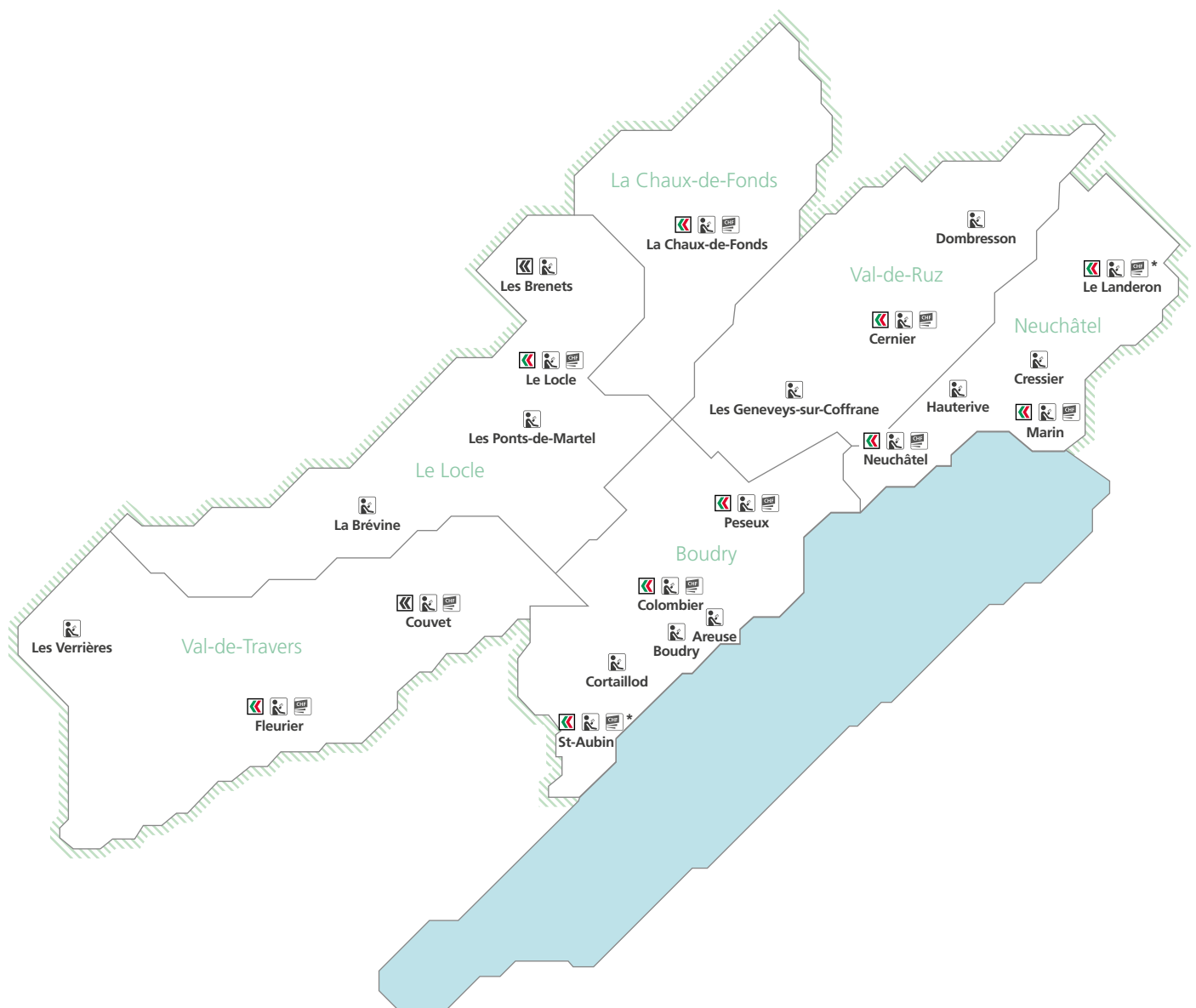
En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.







Roland Loup
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Ancrée dans la région

A votre service partout dans le canton



Légendes

- Centre de conseils 
- Agence 
- Bancomat, prélèvement de billets 
- Appareil de versement, billets et pièces de monnaie 
- * uniquement les billets

Boudry**Areuse**

Centre de l'Île

**Boudry**

Centre Migros

**Les Brenets**

Grand-Rue 20

**La Brévine****La Chaux-de-Fonds**

Avenue Léopold-Robert 44



Centre commercial Les Eplatures



Centre Métropole



Hôpital

**Milvignes****Colombier**

Avenue de la Gare 12

**Cortailod**

Littoral-Centre

**Cressier**

Route de Neuchâtel 9

**Hauterive**

Rue de la Rebatte 1

**Le Landeron**

Rue du Jolimont 6



Centre Migros

**Le Locle**

Grande-Rue 25

**Neuchâtel**

Place Pury 4



Rue de l'Hôpital 5



Fun'ambule



Place de la Gare



Hôpital Pourtalès



Pharmacie Rue de Monruz 23



Casino

**Peseux**

Grand-Rue 6



La Halle aux Chaussures

**Les Ponts-de-Martel**

Grande-Rue 25

**La Grande Béroche****Saint-Aubin**

La Couronne 3

**La Tène****Marin-Épagnier**

Rue Auguste-Bachelin 8



Marin-Centre



Manor

**Val-de-Ruz****Cernier**

Rue Guillemette-de-Vergy 2

**Dombresson**

Grand'Rue 11

**Les Geneveys-sur-Coffrane**

Rue du 1er Mars

**Val-de-Travers****Couvet**

Grand-Rue 13

**Fleurier**

Avenue de la Gare 1

**Les Verrières**

Grand-Bourgeau 58





Claude Beck, agent d'exploitation, Neuchâtel

IMPRESSUM

Photos portraits du Conseil d'administration et de la Direction

Pages 6, 50 et 58

JVA Studios SA, Joël von Allmen

Photos portraits des collaborateurs de la BCN

Pablo Fernandez, La Chaux-de-Fonds

Graphisme

Agence NEUE

Impression

Imprimerie Baillod



Eliane Gobat, huissière à l'Espace clients, La Chaux-de-Fonds



Banque Cantonale Neuchâteloise

Place Pury 4

CH-2001 Neuchâtel

T +41(0)32 723 61 11

info@bcn.ch

www.bcn.ch